

Selon Eagleson, la fusion est loin d'être faite

LE SOLEIL
 QUEBEC, MARDI 27 MARS 1979

sport

PALM BEACH, Floride (PC) — Si les propriétaires de la LNH demeurent sur leurs positions dans leurs négociations avec l'Association des joueurs de la LNH, il y a une bonne chance que "la fusion ou l'expansion, quel qu'en soit le terme" n'ait pas lieu, selon le directeur de l'AJLNH Al Eagleson.

Eagleson a déclaré, dans une entrevue téléphonique hier que les réunions de fin de semaine avec le président de la LNH, John Ziegler, et le président du comité d'expansion de la LNH, Bill Wirtz, s'est terminée avec les résultats prévus.

"Ils n'étaient pas heureux quand ils sont partis", a déclaré Eagleson. Ziegler et Wirtz s'étaient rendus en Floride après que les pourparlers de l'expansion avec quatre clubs de l'AMH eurent été rompus vendredi.

La clef de l'expansion de la LNH à 21 clubs avec l'admission de quatre clubs de l'AMH, y compris la dissolution subséquente de l'AMH, convient à l'AJLNH.

Eagleson a révélé qu'il avait expliqué la position de l'AJLNH voulant que les discussions avec l'AMH soient,

à tous les points de vue, "une fusion, non une expansion, si bien que nous serions peut-être obligés d'intenter une poursuite antitrust contre eux à moins d'en venir à quelques changements satisfaisants dans la convention collective".

Agents libres

Il a avisé Ziegler et Wirtz que les changements exigés par l'AJLNH incluraient:

—Le droit pour un joueur de devenir agent libre, comme le cas existe dans le baseball majeur.

—Changements et augmentations dans les régimes de retraite des joueurs, médical et dentaire.

—Cinquante pour cent de tout l'argent versé pour l'expansion (ou fusion) devront être versés dans le fonds de retraite de l'AJLNH.

"Il va sans dire qu'ils n'ont pas accepté cela trop rapidement, a ajouté Eagleson. Je leur ai dit que nous serions prêts à les rencontrer dans la semaine du 3 au 10 juin (au cours de la réunion annuelle de l'AJLNH) à Nassau afin de négocier une entente.

"Ils ont semblé surpris par ces premières demandes.

"Mais ils ont compris ma position et ils sont assez sages pour réaliser que nous sommes sérieux. Je doute qu'ils en viennent à une entente finale avec l'AMH sans l'approbation de l'AJLNH.

"Je suis certain également que l'AJLNH compte sur trois alliés", faisant allusion aux Bruins de Boston, Kings de Los Angeles et Maple Leafs de Toronto qui se sont opposés à l'expansion la semaine dernière à Chicago.

Changements

Le bureau des gouverneurs de la LNH doit se réunir de nouveau cette semaine afin d'approuver ou désapprouver les changements proposés sur le programme original d'expansion à la suite des réunions-marathons qui ont suivi les suggestions à l'AMH.

On avait alors conclu que le point d'achoppement était financier et que la majorité des causes de mécontentement seraient réglées au cours de la fin de semaine alors que les conseillers généraux des deux ligues ont étudié le

proposition de 20 pages point par point.

L'intervention de l'AJLNH n'a guère pesé dans la balance lors des pourparlers même si elle a été mentionnée à plusieurs reprises par les reporters à Chicago.

Il n'y a eu aucun élément d'accord entre les délégués de l'expansion, Ziegler et Wirtz, et Eagleson lors des réunions de la fin de semaine et l'avocat de Toronto a laissé entendre que, même si les gouverneurs de la LNH et les fiduciaires de l'AMH en venaient à une entente "les chances sont moins de 50-50 pour qu'elle se réalise".

Toutefois il a rappelé le pacte de cinq ans que l'AJLNH et la LNH ont signé en 1977 quand il est devenu apparent que les joueurs se mettraient en grève.

"Nous avons pu en arriver à une entente finale en 1977, a conclu Eagleson, et, si les propriétaires sont raisonnables, nous devrions être capables d'en arriver à quelque chose.

"Par contre, s'ils s'entendent dans les négociations, je puis vous assurer qu'il n'y aura ni fusion ni expansion."

Baxter déchiré par l'idée de quitter Québec



claude larochelle

Même s'il a enfilé le but de la victoire dans la dernière rencontre de son club, le pétillant joueur de défense Paul Baxter est un homme tourmenté et déchiré par les récents événements de la fusion.

"La perspective d'avoir à quitter Québec m'arrache le coeur, me dit-il dans un soupir. Et je ne vois malheureusement pas, après avoir étudié les clauses de la fusion, comment je pourrais rester avec les Nordiques."

Paul qui habite la Vieille Capitale à l'année longue, a scruté avec attention le personnel des Penguins de Pittsburgh à la ligne bleue. Si l'on fait exception de Ron Stacekhouse et de Randy Carlyle, les Penguins sont plutôt démunis à ce poste et ils seront heureux d'enlever Baxter aux Nordiques.

"Oui je suis toujours sur la liste du Pittsburgh et je suis convaincu maintenant qu'ils vont m'inscrire parmi leurs 15 joueurs protégés. Peut-être que je connais mal mes possibilités, mais je suis certain

qu'ils ont besoin de mes services. Le pire c'est que je ne veux pas aller à Pittsburgh. Je ne sais vraiment pas quoi faire?"

Baxter s'arrête de parler, promène un regard triste sur le vestiaire des Nordiques qu'il occupe depuis trois ans. Il n'a même pas le courage de sourire alors que ses yeux se posent sur Danny Geoffron se livrant à ses pitreries. Les événements récents de Chicago sont véritablement un coup dur pour ce bonhomme habituellement souriant et sympathique.

Paul n'avait que 18 ans et affichait la réputation d'un talent incroyable lorsque les Crusaders de Cleveland l'ont mis sous contrat, en mai 1974. Baxter est un anglophone originaire de Winnipeg. Qu'est-ce qui le retient tant à la capitale du Québec qui pourrait pourtant le rebouter en raison de cette barrière de langue et des récents événements politiques?

"Québec est une ville chaleureuse et attachante, débite-t-il bien simplement. Pour un gars de langue anglaise qui débarque ici, c'est très dur au début. Il se sent perdu et incapable de communiquer en raison de la langue. C'est peut-être pour ça que j'ai décidé de me lancer dans l'étude du français dès la première journée que je suis arrivé à Colisée. La transition est difficile, l'ajustement dur. Mais après deux mois, un gars devient

tellement poigné par ce nouveau milieu si différent qu'il ne veut plus s'en aller."

Gens émotifs

Cet arrière qui a du courage et des tripes, et qui ne déteste pas mettre le feu aux poudres quand le déroulement de l'action est trop calme à son goût, me livre ses lugubres pensées dans un français très correct.

"Ma femme se débrouille bien en français elle aussi, même si elle est un peu gênée, dit-il. Nous avons accepté notre nouveau milieu à un tel point que nous avons donné un nom français à notre petite fille de cinq mois. Elle s'appelle Nicole. En réalité on s'attache à Québec en raison de la culture et du comportement différent des gens. Ils sont grouillants, émotifs, passionnés. Il est très facile d'établir des contacts. On sent une véritable chaleur. Tous les joueurs de langue anglaise aiment Québec profondément."

Habituellement pétillant, le joueur de défense à la cafard ces jours-ci, il se demande s'il va trouver le moyen de s'arracher à sa morosité.

"Je me suis senti très déprimé ces trois derniers jours, dit-il pensif. C'est pas facile de se faire à l'idée de quitter un endroit où on se sent très bien. J'ai vécu ici une expérience unique, sûrement la

plus grande expérience de toute ma vie. Je ne puis que souhaiter maintenant qu'il survienne un événement imprévu, je ne sais trop quoi, qui m'empêche d'aller à Pittsburgh."

Le fulgurant Marc Tardif

Marc Tardif a été une agréable surprise, dimanche soir dernier... Son jeu avait retrouvé soudainement le mordant, la magie dans l'exécution et surtout l'éclat du grand Tardif qui avait amené, par le passé, les amateurs à le comparer à Guy Lafleur... On s'est demandé si l'intégration de l'AMH à la LNH ne lui avait pas donné des ailes.

Quoi qu'il en soit, c'était agréable de revoir Tardif dans une forme splendide et dominant la situation en maître... Il est déjà bien évident qu'une participation à la Ligue nationale va procurer aux athlètes un carburant d'une qualité spéciale... Une chose est certaine, si Tardif tire à plein collier, cette course pour le premier rang n'est sûrement pas une affaire dans le sac pour Edmonton!

Danny Geoffron est curieux de savoir ce qu'on dit maintenant de

Le hockey, dans l'Association mondiale, va vivre une indéfinissable fin de saison avec des patients scrutant leur avenir avec l'impression, pour l'instant, que le

ressort s'est cassé. Les vestiaires contiennent déjà quelque chose d'énigmatique. Malheureux tout de même que ces événements frappent de plein fouet d'attachants athlètes comme Paul Baxter!

lui dans les parages des Canadiens de Montréal... Il ne fait aucun doute que le jeune Boomer va retrouver la "sainte flanelle" qu'a si bien servie son père... En revanche, j'ai bien l'impression que la haute gomme de la rue Sainte-Catherine va se pencher sérieusement sur le cas Richard David, victime d'une autre blessure au genou, à Binghamton, dimanche dernier.

La réunion des deux ligues ne recevra pas la sanction finale, mercredi, tel que prévu... Les gouverneurs de la LNH ne se réuniront pas avant vendredi, soit à Chicago ou à New York, me dit-on au bureau du circuit Ziegler... Il se pourrait même qu'on reporte cette ultime rencontre à lundi prochain... Ce qui ne fait qu'ajouter au suspense quand on pense à certains irréductibles!

S'ils s'entendent dans les négocia-

tions, je puis vous assurer qu'il n'y aura ni fusion ni expansion", a déclaré, hier, l'ineffable Alan Eagleson de l'Association des joueurs, après avoir déposé ses exigences devant John Ziegler et Bill Wirtz... Je pense qu'il n'y a plus personne pour mésestimer l'avocat torontois... Est-il nécessaire de dire qu'il faut le prendre dangereusement au sérieux!

Conférence téléphonique des clubs de l'AMH, hier après-midi, tournant autour du maximum de quatre athlètes qu'un club de la Ligue nationale pourrait perdre... On pourrait se trouver, suivant une certaine interprétation, devant une opération où tout baignerait dans l'huile pour les clubs du circuit Ziegler... Ces équipes ne perdraient alors en réalité que des athlètes déjà dans l'AMH... On verra.

Brodeur: plus mûr et plus régulier

par Maurice DUMAS

Dans l'exiguë passerelle de presse de Winnipeg, un journaliste à la retraite de cette ville ramenait sa pipe tout en dénigrant le gardien de but Richard Brodeur: "Ce damné Brodeur, il ne laisse rien passer contre Winnipeg et il fait patate contre les autres équipes"

Pour courroucer notre homme davantage ce soir-là, les Nordiques languaient et Brodeur multipliait les miracles devant son quadrilatère. "Richard Brodeur n'a jamais été aussi régulier que cette saison", dit-il pour l'empêcher de déconner davantage.

"Encore des racontars", répliqua-t-il en reniflant de plus belle.

Aucun argument ne pouvait convaincre ce vieil haisable qui assiste sans doute aux matchs des Jets pour se défoiler.

S'il consulte les statistiques de l'Association mondiale de hockey, il doit écarquiller les yeux. Avec sa moyenne de 3,04 buts alloués par match, Richard Brodeur talonne Dave Dryden, des Oilers d'Edmonton, pour le titre du gardien de but le plus efficace de l'AMH. Il a rarement offert de mauvaises performances, cette saison. "Je n'accorde plus de buts faciles", a soutenu Richard Brodeur.

Richard Brodeur n'a plus à se triturer les esprits comme dans le passé. Il se sent appuyé et habilement secondé par Jim Corsi. Il sait qu'il n'aura pas à porter les jambières pendant 65 ou 70 rencontres. "Un repos de temps en temps, ça fait du bien, a-t-il affirmé. Ta concentration est bien meilleure quand tu participes à un match régulier."

L'athlète de Longueuil estime également qu'il récolte les fruits de son dur labeur pendant les séances d'entraînement. "C'est dans les exercices que tu fais tes matchs, a-t-il dit. Il ne faut pas qu'un gars ait peur de pratiquer."

Un dicton populaire veut que les gardiens de but atteignent toute la plénitude de leurs moyens entre 26 et 32 ans. "C'est vrai, a reconnu Brodeur. Je suis en mesure de confirmer cette assertion."

Richard Brodeur célébrera ses 27 ans, l'automne prochain. "Avec les années, tu prends de l'expérience, a-t-il ajouté. Tu deviens plus mature. Tu apprends surtout à doser tes forces et à donner un bon coup au moment propice."

Rares, sont les athlètes aussi calmes que le numéro un des chandails fleurdelisés. "C'est encore une question d'expérience, a-t-il élaboré. Je m'énerve pas mal

moins qu'à mes débuts dans le hockey professionnel."

Si le hockey n'avait que des Richard Brodeur, les entraîneurs grissonneraient moins vite. "Je sais ce que j'ai à faire quand j'embarque sur la patinoire, a-t-il confié. On n'a pas à me pousser dans le dos."

Équipes d'étoiles

Si les chroniqueurs affectés à la couverture des activités de l'Association mondiale de hockey se montrent impartiaux, Richard Brodeur sera sûrement élu au sein de l'une des équipes d'étoiles de ce circuit. "Je ne m'illusionne pas trop avec ça a-t-il précisé. Jim Corsi méritait un tel honneur pour la première moitié du calendrier régulier et vous avez vu où il s'est ramassé."

Richard Brodeur et Jim Corsi possèdent de très bonnes chances de remporter le trophée Haskin adjudé aux gardiens de l'équipe qui concède le moins de buts à l'adversaire. "Les temps ont changé, a-t-il souligné. Les gardiens de but des Nordiques qui bataillaient pour un tel trophée."

EN BREF: Les Nordiques disputeront une autre importante rencontre, demain soir, au Colisée, alors qu'ils seront les hôtes des Oilers d'Edmonton. Un autre match de quatre points... Le jeune Danny Geoffron est tiraillé par tous

les bouleversements qui se produiront bientôt dans le hockey majeur. Plusieurs le voient déjà dans l'uniforme du Canadien et quelques scribes de la Métropole ont entrepris une campagne pour l'amener à Montréal. "Je n'ai pas grand cho-

se à dire pour le moment, a-t-il murmuré. Je fais comme tout le monde. J'attends les développements..." Les jours se suivent et se ressemblent pour le jeune Richard David. Il est encore blessé à un genou et on craint qu'il souffre de ligaments étirés.

ISOLATION SAMiV LTÉE

SPECIALISTE EN APPLICATION DE MOUSSE DE POLYURETHANE (FOAM)

- Dessous et intérieurs de boîtes de camions, camionnettes, camions-remorques, roulottes, campurs, etc.

ISOLATION SAMiV LTÉE

ISOLATION CAMIONS

907, boul. Rochette, Beauport 663-6021

Grandement différente par sa qualité!

COUPÉ CHEVETTE 1979
A ARRIÈRE OUVRANT
\$4,427

SPRIT
LIFTBACK 1979 D'AMC
\$4,307

\$4,310*

* Prix de détail suggéré par le fabricant.

CES VOITURES PEUVENT ÊTRE PROTÉGÉES PAR UNE GARANTIE DE 3 ANS (36 MOIS) OU 60,000 km, AVEC UN LÉGER SUPPLÉMENT.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

GARANTIE GRATUITE D'UNE DURÉE DE 3 ANS CONTRE LA PERFORATION

LA CANARDIÈRE AUTOS INC.

1265, DE LA CANARDIÈRE
QUÉBEC
522-5205

72, RTE KENNEDY
LÉVIS
837-9371

5

jours avant
le tirage
du 30 mars

Faites vite!

Loto Canada

La loterie nationale



la chronique
de Sab

Beaupré, la vedette du championnat de tir

En plus de se dévouer corps et âme comme organisateur, Jules Beaupré s'est permis de s'affirmer comme vedette individuelle du championnat provincial de tir au pistolet et au revolver présenté par le Club de tir de Sainte-Foy.

Après s'être permis une première place en tir libre et en percussion centrale, Jules s'est révélé le grand champion du combiné des cinq disciplines avec 2.549 points sur une possibilité de 2.800. Le deuxième rang est allé à Jean-Pierre Desroches, avec 2.480. Pour sa part, Desroches a dominé en tir standard.

Le meneur en tir à air a été Louis Strach, de Trois-Rivières, tandis qu'au tir rapide, le meilleur a été Michel Ménard, de Nicolet.

L'équipe de Sainte-Foy formée de Beaupré, Desroches, Michel Paré et Pierre Potvin a accumulé le plus de points, 3.272 sur 3.600, suivie de la formation de Rumford, Maine, 3.230, puis Granby, 3.078.

Du côté des médailles, les tireurs locaux en ont recueilli pas moins de 26 en comparaison à 22 pour Montréal, 13 pour Granby, huit pour les États-Unis, quatre pour Trois-Rivières et deux pour Lac-Saint-Jean.

étaient inscrits à la fin d'une compétition au cours de laquelle les marques avaient été fracassées une vingtaine de fois.

Chez les maîtres, Denis Labbé, de Sainte-Louise, l'a emporté devant Mario Roy, de Saint-Rodrigue, puis Denis Laforêt, de Pintendre. Il y avait en tout six classes différentes dans ce concours basé sur les performances poids contre poids.

En classe I, Henri Cayer, de Lévis, a eu le meilleur sur Daniel Royer, de Sainte-Hénédine, et Nelson Sieno, de Montréal. Les médailles de la classe II sont allées à Jean Gauvin, Québec; Benoît Champoux et Léandre Cyr, Sainte-Marie de Beauce. Rosario Drouin, de Saint-Léonard de Standon, après une belle lutte avec deux athlètes mont-réalis, Jimmy Robibo et Derek Fitzgerald, a gagné la classe III. Brian McEntee a été un autre visiteur de la métropole à se contenter d'une médaille d'argent, en classe IV, où le grand vainqueur a été Jacques Dubé, de Québec, et la troisième place est allée à Omer Latreille. Finalement, chez les novices, Mario Mercier, de Québec, figure en tête, suivi de Fabien Bouchard ainsi que de Clyde Verge, ce dernier de Montréal.

Patinage de vitesse

Pendant que les plus doués de nos patineurs de vitesse se faisaient valoir aux championnats canadiens intérieurs, à Vaudreuil, les clubs

Citadelles et Charlesbourg allaient faire une véritable razzia à Chicoutimi.

Ils sont revenus avec 26 médailles d'or, 17 d'argent et 14 de bronze.

Josée Saint-Amand, Sylvie Jomphe, Caroline Gagné, Eric Morin, Guy Laroche et Christian Gagné ont fait leur part chez les minimes.

Ensuite, chez les benjamins, domination de Julie Marcoux, Céline Linteau, Stéphane Dubois, Bruno Lachance, Maxime Michaud et Simon Roy.

Cathy Morin, Josée Desruisseaux, Nathalie Spénard, Nancy Munger, Denis Dubois et Sylvain Blais ont eu leur part de médailles au niveau cadet. Chez les juniors, le palmarès montre Julie Leclerc, Mario Dubois, Jean Saint-Amand et Donald Gauvin.

Finalement, chez les juniors, Louise Bernard et Alain Bolduc ont eu trois premières places chacun.

Les débutants des clubs de patinage de vitesse Charlesbourg, Citadelles et Sainte-Foy ont eu une fête bien à eux, à l'aréna Bardy, lors d'une compétition dite de niveau C. Ils étaient plus d'une centaine d'enfants âgés de 5 à 10 ans, avec parents et amis. Tout le monde s'est bien amusé.

Il a bien fallu distribuer des médailles.

Chez les minimes, relevons les noms de Frédéric Plante, Pierre Côté, Jean-François Cardinal, Annie

Banville et Marie-Claude Blais; parmi les benjamins, Joël Pelletier, Jennifer Sturgeon, Sandro Demistro, André Rousseau et Stéphane Yip; et chez les cadets, Christine Sénéchal, Josée Delisle, Stéphane Guay, Jean Daigle et Eric Pelletier.

Hockey collégial

Continuant à jouer avec un personnel réduit, seulement 10 joueurs en uniforme, les Titans du cégep Limoilou ont perdu 11-8 contre les Condors du séminaire Saint-Georges, dans le premier match de la finale des éliminatoires de la Ligue intercollégiate de hockey.

Daniel Rodrigue et Daniel Labbé ont dirigé l'attaque des Condors avec trois buts et deux aides chacun, les autres marqueurs ont été Ghyslain Fortin, Michel Nadeau, Jean-Pierre Rodrigue, Roger Veilleux et Michel Grondin. A mentionner également, quatre passes pour Pierre Bourque. Chez les perdants, Gildas Desgagnés (3-2) et François Sainte-Marie (2-3) ont été les meilleurs, les autres buts allant à Bastien Sainte-Marie (1-2), Guy Sainte-Marie (1-1) et Jacques Tremblay.

Le deuxième match aura lieu à Saint-Georges, vendredi soir.

Hand-ball

Les équipes polyvalente de Thet-

ford Mines, chez les garçons, et polyvalente de Charlesbourg, chez les filles, représenteront la région 03 au championnat provincial scolaire de hand-ball juvénile à Matane, les 7 et 8 avril.

Dans le tournoi régional présenté à Thetford, le club de l'endroit a battu en finale l'école Louis-Jolliet, 19-16, ayant éliminé auparavant Loretteville, 21-15. En finale, Michel Deveau a brillé pour les gagnants, et Michel Genest pour les perdants. L'autre demi-finaliste avait été l'externat Saint-Jean-Eudes, défait 20-15 par les représentants de la CECQ.

Lucie Lemire et Denise Ouellet ont été les gros canons des filles de Charlesbourg dans le gain de 16-12 contre Louis-Jolliet. En demi-finale, victoire de 13-9 pour les championnes contre Compagnons de Cartier (Tilly), puis une de 18-12 pour la formation de la CECQ contre celle de la régionale Orléans, polyvalente La Seigneurie.

Au babillard...

La finale de la Ligue féminine de tennis Montcalm Inc. se jouera ce soir, entre le Bobcat, de Nicole Cauette, et le Monarch, de Denise Demers. En demi-finale, Bobcat avait éliminé Cougar, de Rolande Cloutier, tandis que le Monarch avait eu le meilleur contre Capri, de Lili Larue.

Un festival de hockey pour joueurs de catégorie novice aura lieu les 26, 27, 28 et 29 avril, à l'aréna POC de Charlesbourg, et les organisateurs visent la participation de 16 équipes. La date limite pour l'inscription est le 31 mars, et pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre, entre 18h et 19h, John Robitaille (628-0594), Jacques Lavelle (628-1041), Michel Lambert (623-9095) ou Gilles Bélec (628-4528).

Daniel Lizotte, relationniste du tournoi provincial de ballon sur glace de Saint-Gilles de Lotbinière tient à rappeler qu'il est encore temps de s'inscrire, hommes et femmes, pour l'événement du 12 au 15 avril. Robert Samson, 888-4045, est l'homme qu'il vous faut contacter pour plus de renseignements...

Un tournoi de hockey genre olympique et Old Timers est à l'affiche pour les 30 et 31 mars et 1er avril, au Centre sportif Marcel-Bédard de Beauport. Il reste quelques places disponibles, fait savoir Marcel Donaldson, 661-4335. Ce tournoi est sous les auspices des Cascades de Beauport et les profits seront versés à cet organisme...

Le Service des loisirs de l'An-cienne-Lorette accepte les inscriptions pour le baseball, soccer et tennis, à la Hutte des loisirs, les 30 et 31 mars, de même qu'les 4 et 5 avril. Les intéressés sont priés de prendre bien note de ces dates...

Roland SABOURIN

Une Ligue nationale de hockey universitaire?

par Alain BOUCHARD

Le Canada pourrait bien avoir sa Ligue nationale de hockey universitaire, d'ici 1981.

Après quelque sept années de gestation, ce projet vient d'atteindre un tournant fort prometteur avec l'intérêt soudain que lui porte Sport Canada.

Question de battre le fer quand il est chaud, les 27 entraîneurs participant à la dernière réunion de l'Association nationale des entraîneurs de hockey universitaire — sur une possibilité de 36 — ont mandaté leur président George Kingston, de Calga-

ry, de faire tout le nécessaire pour arracher le consentement du comité administratif de l'Association canadienne du hockey universitaire, l'instance suprême de l'organisme.

"Si ce projet est destiné à se réaliser, ce sera d'ici deux ans ou jamais", a commenté hier, Charles Thiffault, entraîneur du Rouge et Or de l'université Laval, qui mène campagne dans ce sens depuis presque 10 ans. "La situation est plus propice que jamais à le faire aboutir", soutient Thiffault.

Il s'agirait d'une super-ligue universitaire qui regrouperait 10 à 12 équipes, d'un océan à l'autre. Chaque équipe disputerait 22 matchs (avec 12 formations, par exemple) à l'échelle nationale tout en continuant possiblement de faire partie, moyennant un statut particulier, de la conférence régionale dont elle est déjà membre, actuellement, l'Association sportive universitaire du Québec dans le cas de Laval. Idéalement, la composition de la Ligue nationale pourrait être flottante, c'est-à-dire ouverte au remplacement d'une ou de plusieurs équipes par certaines autres,

selon les humeurs des saisons, dans chacune des conférences canadiennes. Un peu à l'image du hockey majeur européen, où, rappelons-le, la première équipe de la deuxième division prend la place de la dernière de la première division, à chaque nouvelle saison.

Au Québec, Concordia, Trois-Rivières et McGill pourraient éventuellement être intéressées, outre Laval.

Ligue de prestige

"Ce serait une espèce de ligue de prestige où le fait de se mesurer à de meilleurs adversaires, dans notre cas par exemple, permettrait de hausser notre calibre de hockey, explique Charles Thiffault. Ayant plus d'impact populaire, étant notamment mieux couvert par les médias, une telle ligue aurait également le mérite d'être plus attirante pour les joueurs, puisque les départs du hockey professionnel seraient inévitablement forcés d'en tenir compte. Et on pourrait plus facilement songer à un système de bourses susceptible d'enrayer l'exode de nos hockeyeurs vers les collèges américains."

Les Remparts subissent la défaite dans un match rude

Les Remparts ont subi une défaite de 4-3 hier aux mains du Junior à Montréal, dans un match éliminatoire de la Ligue junior majeur qui a été marqué par une bagarre générale et 124 minutes de punitions à la seule deuxième période. Le Junior possède maintenant une avance de 4-2 dans cette série quart de finale de huit points, dont la prochaine rencontre sera disputée au Colisée ce soir à partir de 20h.

Selon les commentaires du relationniste Michel Plante, les Remparts ont joué du bon hockey jusqu'à ce que Patrick Daley du Junior aille "écœurer" René Labbé devant le propre

banc des Remparts. On sait qu'avant été blessé sérieusement à la bouche et portant un protecteur spécial, Labbé n'a pas eu à s'inquiéter car ses compagnons se sont portés à sa défense et c'est là que les deux bancs se sont vidés.

L'arbitre Robert Olivier, à 7:21 minutes de cette deuxième période, a non seulement imposé 124 minutes de pénalités mais a également expulsé de la rencontre les Remparts Jocelyn Fau, cher, Normand Lefrançois et Joey Martin ainsi que les Juniors Guy Jacob, Yvan BoudFeault et Michel Tourigny. Au total ce sont 146 minutes de punitions qui ont marqué ce match important disputé devant 3.164 spectateurs.

Tandis que les Juniors ont marqué deux buts contre un sur des jeux de puissance, les gardiens Marco Baron des Montréalais et Vincent Tremblay ont accompli du bon travail.

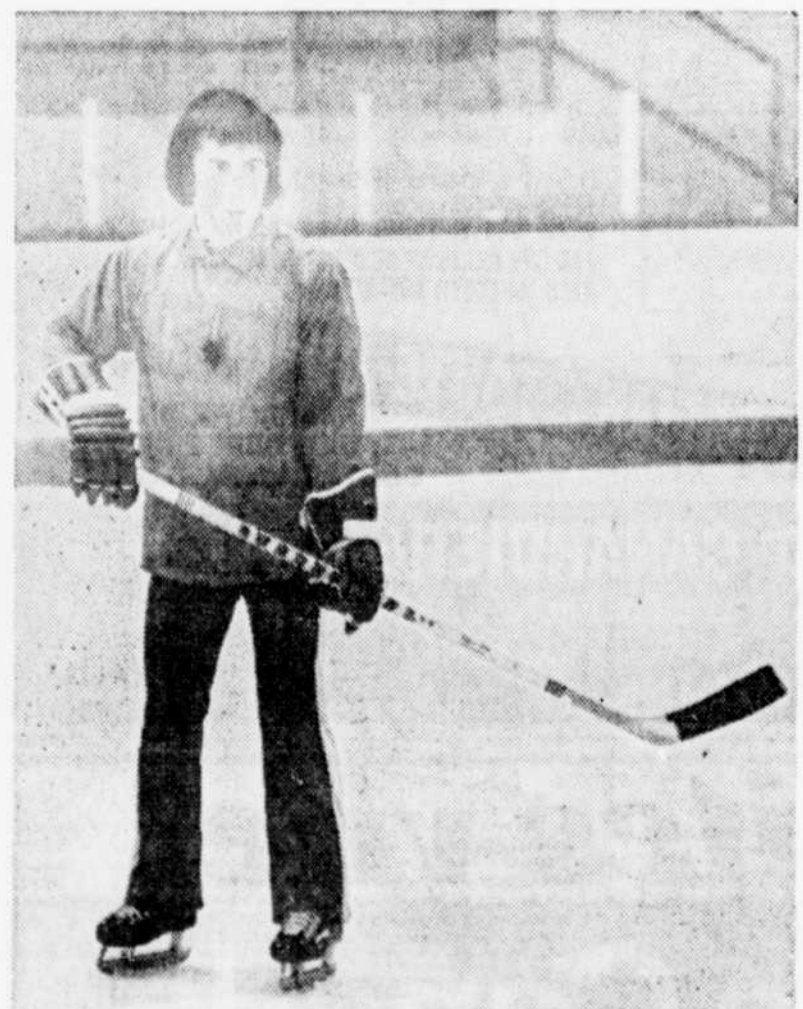
Pour Québec, les compteurs ont été Claude Lafontaine, Yvon Beauchamp et Ghyslain Gaudreau tandis

que Denis Cyr avec deux, Marc Hardy et Richard Suwek enregistraient les buts des vainqueurs.

SOMMAIRE QUÉBEC 2, MONTRÉAL 4
Première période
1-Québec: Claude Lafontaine (Lowe), 9:23
2-Montréal: Marc Hardy (Suwek, Zymnski) 15:09
Punitions: Marchand, Mtl 1:30; Daley, Mtl 7:26; Pichette, Qué. et Suwek, Mtl 9:52; Pichette, Qué. 14:13; Martin, Qué. 16:39; Savard, Mtl 17:39; Hardy, Mtl 19:05.
Deuxième période
3-Montréal: Denis Cyr (Tremblay, Paiement) 8:08
4-Montréal: Denis Cyr (Savard, Mensour) 15:17
Punitions: Houx, Qué. min.; Pichette, Qué. min.; et mauvaise conduite, Lefrançois, Qué. maj. et extr. inond. match, Martin, Qué. maj.; et extr. inond. match, Faucher, Qué. maj. et extr. inond. match, Daley, Mtl. min.; maj. et mauv. cond. Jacob, Mtl. maj. et extr. inond. match, Tourigny, Mtl. maj. et extr. inond. match, Boudreau, Mtl. maj. et extr. inond. match 7:21; Lowe, Qué. 15:47; Therrien, Qué. 17:42.
Troisième période
5-Québec: Yvon Beauchamp (Gaudreau, Lowe) 5:20
6-Montréal: Richard Suwek (Paiement, Hardy) 11:49
7-Québec: Ghyslain Gaudreau (Gard, Beauchamp) 17:38
Punitions: Mensour, Mtl 15:03.
Lancers par
Montréal 13 11 7-31
Québec 8 10 6-24
Gardiens: Québec, Vincent Tremblay, Montréal, Marco Baron. Arbitre, Robert Olivier. Assistance: 2.094.

Notre hockey en devenir (3)

Le midget AAA: pour le joueur avant tout



Michel MORIN

par Alain BOUCHARD

Ce sont leurs parents qui défraient la pension — une dépense de \$40 par semaine — des joueurs du Couillard de Sainte-Foy provenant de l'extérieur de la région immédiate de Québec. Pour ces gens, la valeur de la Ligue de hockey midget AAA du Québec comme école de formation ne fait aucun doute.

Ce jeune circuit de développement, accueilli avec tellement d'enthousiasme à sa naissance, il y a trois ans, est-il vraiment la trouvaille du siècle que certains ont tenté de faire croire?

"Notre trouvaille est très simple, répond Michel Morin, l'un des deux entraîneurs de l'équipe, avec Fred Dixon: nous faisons du hockey pensé en fonction du jeune."

C'est d'abord un calendrier de 40 matchs seulement, tous disputés sur fin de semaine et toujours en matinée, dans le cas du dimanche. Même quo Sainte-Foy a joué tous ses matchs de cette année le samedi ou le dimanche après-midi de façon à ne jamais gruger sur les cours du vendredi pour effectuer des voyages à l'étranger.

C'est ensuite un régime d'études on ne peut plus serré, avec un conseiller pédagogique chargé de piloter le dossier scolaire de chaque joueur. "Il est inconcevable que certains jeunes quittent l'école pour devenir des sportifs", soutient Michel Morin.

"Tout le monde n'a pas la même

propension à faire des études, explique Charles Savard, le conseiller pédagogique du Couillard. Mais on s'est rapidement rendu compte que cette jeunesse tellement décriée peut trouver une énergie considérable quand elle est bien encadrée et qu'elle sait exactement à quoi rimment ses efforts."

La vingtaine de joueurs du Couillard ont, comme groupe, des résultats scolaires se situant au-dessus de la moyenne générale de l'ensemble des écoliers de leur niveau.

Ils doivent participer à deux séances d'entraînement statutaires par semaine tandis qu'une troisième est destinée à ceux qui n'ont pas d'obligations scolaires, le vendredi après-midi.

Si on ajoute à cela le conditionnement physique multiforme auquel chacun peut individuellement consacrer une certaine somme de temps, "notre programme est suffisant pour garantir un apprentissage de hockey maximal, dans la perspective des études, note Michel Morin. Je vous jure que ces gars-là n'ont plus beaucoup de temps à eux, en dehors du sport et de l'école."

Hockey réformé

Personne, dans la Ligue midget AAA, ne souscrit à la croyance populaire selon laquelle la bagarre ferait partie du hockey. C'est du plus haut ridicule! répondent les responsables de cette ligue.

On ne s'est donc pas contenté

de vœux pieux pour combattre le mal: un joueur est chassé dès qu'il se bat et est suspendu pour la saison dès qu'il commet cette faute une troisième fois. Aucun des quelque 120 hockeyeurs du circuit (six équipes) n'a été "mis à pied", cette saison, même si la mise en échec en vigueur dans cette ligue dépasse largement tout ce qui peut se faire ailleurs, autant en fréquence qu'en force.

De plus, un entraîneur est suspendu dès que son équipe atteint la limite de 36 minutes en pénalités, dans le cours d'un même duel. Et tout est compris: mineures, majeures, mauvaise conduite, etc.

"Dans le midget AAA, en plus d'avancer énormément sur le plan technique, on apprend à cogner dur et à encaisser", raconte René Labbé, qui a passé deux saisons avec le Couillard, avant d'évoluer avec les Remparts de Québec. "Dans le junior majeur, dit-il, c'est regrettable, mais je n'ai pas eu le choix, j'ai dû me battre."

Labbé précise qu'il ne veut pas jouer les angéliques; "mais on est obligé dans le sens que ça fait partie du contexte, dit-il, dans le sens que certains joueurs sont même là exclusivement pour la bataille". Et si tellement de "sages" font souvent valoir que n'importe quel "morveux" peut se mettre à bousculer tout le monde quand la bagarre est interdite, Labbé soumet ceci: quantité d'excellents joueurs modifient leur jeu, dans le mauvais sens, quand la bagarre est monnaie courante.

"Tout simplement parce qu'ils sont susceptibles de devoir se battre, à la moindre mise en échec", explique-t-il.

"Probablement que je ne vivrai jamais deux autres saisons comme celles que j'ai connues, dans le midget AAA", conclut la recrue des Remparts.

La Ligue midget AAA n'est pas la perfection incarnée. Ainsi, certaines équipes ne peuvent tenir qu'une séance d'entraînement par semaine, ce qui est insuffisant, estime Michel Morin et Fred Dixon. Et certains territoires névralgiques n'étaient pas couverts, jusqu'ici, situation qui s'améliorera graduellement, l'automne prochain, avec l'expansion à Trois-Rivières et à Magog.

Sur le plan financier — les budgets sont de l'ordre de \$30.000 à \$40.000 par année —, quelques tours de force doivent être réussis pour boucler mais à Sainte-Foy, par exemple, on continuera de venir en conflit avec toutes sortes d'autres attractions comme la Coupe Grey, le dimanche après-midi, plutôt que de trahir les objectifs fondamentaux du circuit.

Voilà une voie incontestablement portuse de grandes réformes, comme en témoigne cet autre règlement interdisant toute transaction ou toute autre manœuvre forçant un joueur à démanéger ses pénates, dans le cours de l'année scolaire.

DEMAIN: l'exode vers les États-Unis

Championnats canadiens de badminton

Les cent meilleures raquettes du pays au PEPS

par Jean ST-HILAIRE

La confiance règne au sein du comité organisateur des 52es championnats canadiens de badminton qui s'ouvriront dans dix-sept jours, dans la spacieuse enceinte du stade couvert du PEPS. Le président Mac Tessier et ses onze collaborateurs laissent même entendre à mots plus ou moins couverts que la réunion attirera une assistance record.

Chose certaine, on a mis tout en oeuvre pour que les quelque 100 meilleures raquettes canadiennes puissent s'exprimer dans des conditions idéales.

Le stade couvert se présentera sous un aspect inhabituel pour la circonstance. Cinq courts en revêtement "hova" y seront déployés et entourés d'une part par la mezzanine de 558 places, et d'autre part par six unités de gradins amovibles. Quarante-deux loges seront en outre dressées sur le parterre, ce qui fait qu'en tout et pour tout, pas moins de 1.800 spectateurs pourront assister à chacun des cinq programmes présentés du jeudi 12 au dimanche 15 avril.

La région de Québec n'en sera pas à ses premières armes dans l'organisation de ce sommet annuel canadien de la discipline. Il s'agit en fait d'une sixième reprise québécoise et de la première depuis 1966. Fait à souligner, le président Mac Tessier préside l'organisation de l'événement pour la troisième fois depuis 1959.

Toute cette expérience fait qu'aujourd'hui le Québec

métropolitain jouit d'une tradition du badminton presque sans égale au Canada et peut compter sur plusieurs dizaines de compétences dans l'organisation de compétitions de prestige. En outre, avec ses 14.000 adeptes qui fréquentent régulièrement pas moins de 400 courts, la région recèle un bassin appréciable de spectateurs avertis. Et soit dit en passant, on tient déjà en main quelques indications du succès aux guichets des championnats. On aurait déjà vendu plus de la moitié de 1.800 billets disponibles pour les rondes de qualification du jeudi 12 avril! Ce qui augure pour le mieux pour le tournoi proprement dit.

Forces locales

Il va de soi que le comité organisateur compte beaucoup sur la force d'attraction des grands noms locaux pour faire salle comble. De fait, sept résidents de Québec seront engagés dans le débat. On connaît bien sûr les féminines Johanne Falardeau et Linda Cloutier, mais on saura aussi apprécier la belle progression de Sylvie Carrier. Elle sera du double avec Linda Cloutier. Chez les masculins, l'attention portera sur Denys Trudelle. Aucun d'entre eux ne semble destiné à un rôle majeur en simple, mais on leur concède des chances en double.

Il faudra assurément avoir Johanne à l'oeil. Elle est dans une veine remarquable et s'impose petit à petit comme l'un des grands espoirs canadiens. A 17 ans, elle est semée deuxième au pays derrière l'Albertaine Wendy

Clarkson (23 ans) et aux dernières nouvelles, elle avait franchi la première ronde du prestigieux tournoi All England aux détriments d'une Thaïlandaise.

Mlle Clarkson n'a guère plus besoin de présentation puisqu'elle figure au troisième rang du palmarès mondial. Championne nationale au cours des deux dernières années, il lui faudra surveiller principalement, outre Mlle Falardeau, la Vancouveroise Claire Backhouse.

Chez les masculins, il faudra trimer dur pour dépasser Jamie McKee de son titre. Il n'a peut-être pas le renom du retraité Jamie Paulson, mais ses victoires des deux dernières années ont été le fait d'une classe exceptionnelle. Il pourrait logiquement croiser en finale le coriace John Czich d'Ottawa, semé no 2 au Canada.

On notera enfin que à la suite d'une modification des règlements de l'Association canadienne de badminton,

des tournois de qualification ont été reconduits dans sept provinces pour désigner les 38 inscrits dans les simples masculins et féminins. Vingt duos seront par ailleurs admissibles en chacun des doubles masculins, féminins et mixtes.

C'est donc dire qu'on connaît déjà les noms de la majorité des concurrents et qu'on complètera les effectifs du tournoi en connaissant des résultats de l'ultime ronde de qualification du jeudi 12 avril.

Billets en vente aux guichets du PEPS ou auprès de représentants de l'Association régionale de badminton.

Horaires

Jeudi, 12 avril
9h: rondes de qualification
17h: rondes préliminaires
Vendredi, 13 avril

9h: continuation des rencontres

Samedi, 14 avril
13h30: demi-finales dans les cinq concours
Dimanche, 15 avril
12h: finales.

Linda Cloutier a échoué de très peu à Toronto

Cette fois, Linda Cloutier a échoué de peu, elle avait presque atteint le port.

Défaite en finale du simple des championnats juniors canadiens qui se sont terminés dimanche, au Boulevard Club à Toronto. Il lui semblait pourtant avoir écarté de sa route les deux principaux obstacles à sa victoire... Elle avait éliminé la Torontoise Lynda Morden en trois sets (11-6, 8-11 et 11-8) et vaincu la redoutable Beverley Suits, de Calgary. Son gain aux dépens de Mlle Morden l'avait emmenée au plus haut point. Ne venait-elle pas de vaincre une athlète accréditée par Game Plan? La badmintonneuse des Saules rêve de cette distinction.

Le revers de la dernière bataille a été encaissé aux mains de Sigrun Worster, de Vancouver, par 12-9 et 11-5. La tension, la nervosité: elle ne parvenait pas à rassembler ses moyens des matchs précédents. Tout en se disant contente de l'ensemble de sa performance à ces championnats, elle espérait un meilleur sort en tombant de rideau. "Je suis déçue parce que je sais qu'elle (Mlle Worster) est moins forte que d'autres filles que j'ai battues dans le tournoi", nous confiait-elle hier, à l'occasion d'une conférence de presse préparatoire aux championnats seniors canadiens.

Son manque de maîtrise de l'anglais lui a peut-être coûté la victoire. Elle a connu une longue séquence de jeux très pénible. Tout ça a causé d'un vol trop rapide dont elle ne parvenait pas à obtenir la mise à l'écart par l'arbitre unilingue anglais. "Je voulais tester le volant pour le changer, mais l'autre fille ne voulait pas et je ne me faisais pas assez comprendre par l'arbitre. Il aurait fallu que j'écrase le volant, mais j'avais peur qu'on me disqualifie."

Le geste anti-sportif de sa rivale a toutefois valu la compassion et la faveur du public à la jeune Québécoise. Si on en croit l'entraîneur Jean-Claude Laprise, on ne pouvait distinguer la gagnante de la perdante en entendant les applaudissements, à la remise des mérites, après le match.

Deux sources de consolation pour Linda. Avec la Montréalaise Caroline Harris, elle était la seule des huit semées à ne pas en être à sa dernière campagne junior. Elle pourra donc se reprendre l'an prochain. Elle a aussi mérité le titre du double auprès de Denyse Julien en disposant en finale du tandem albertain Suits-Hanucet par 18-13 et 15-10.

Elle brûle maintenant d'impatience d'évoluer de-

vant le public québécois des championnats canadiens fermés. Elle nourrit des ambitions: "Si j'atteignais les quarts de finale, je pourrais être sur l'élite québécoise et une belle performance augmenterait sûrement mes chances de me placer sur Game Plan".

Denys Martin lucide

Ancien champion junior canadien (1973), Denys Martin sera à sa neuvième participation aux championnats seniors canadiens, lui qui n'a que 24 ans.

Il s'y présente avec des ambitions modestes: "Je ne suis pas assez en forme. Je m'entraîne trois fois par semaine et je cours un peu, mais ce n'est pas assez. Ça suffit pour le double, à la rigueur, mais c'est nettement insuffisant pour le simple".

Il se dit par ailleurs confiant de bien figurer en double auprès de Luc Gosselin. Le duo est champion québécois en titre. Denys affirme qu'il va activer sa préparation pour se présenter aux championnats dans la meilleure forme possible. "Si on joue comme au provincial, fait-il avec une assurance combative, il n'y aura pas grand monde qui pourra sauter sur le jeu contre nous et dire qu'elle a la partie avant de la jouer."



Le Soleil, Jean Vallières

On en est aux derniers préparatifs des championnats canadiens de badminton qui se tiendront au PEPS, du 12 au 15 avril. Linda Cloutier et Denys Martin, deux représentants de Québec à cette importante réunion, s'entretiennent ici avec M. Mac Tessier, le président du comité organisateur.

Du racquetball à Neufchâtel

par Jean ST-HILAIRE

Méthodiquement, à pas mesurés, un groupe d'hommes d'affaires et de sportifs bien connus entend porter l'immense popularité touchant le racquetball du côté de Neufchâtel.

Si tout se déroule comme prévu, c'est aux alentours du 15 avril que le Club de racquetball et de balle au mur de Neufchâtel Inc. entreprendra la construction d'une salle de huit courts sur le boulevard Bastien.

La construction nécessitera un investissement de l'ordre de \$300.000 et comportera les services usités de sauna et bain tourbillon, de même qu'un bain ture, une salle d'échauffement et une salle d'évaluation de la condition physique. En outre, le club disposera du seul court de compétition de la région. Vitré sur l'arrière et un côté, le plateau comprendra des gradins pouvant accueillir de 350 à 400 spectateurs.

Parmi les actionnaires du club, on remarque MM. André Couture et Jean-Pierre Pagé, résidents du quartier Neufchâtel et respectivement président et vice-président de la nouvelle société. Ont également été associés au projet les sportifs Rémi Laroche, médaillé or de racquetball chez les 25-30 ans aux Jeux du Canada de Brandon, champion du Québec en 1978 et finaliste cette année; Alain Pélessier, président de la Fédération des sports de quatre murs (squash, racquetball et balle au mur), et Donald Côté, compétiteur de balle au mur de niveau national depuis plus de cinq ans.

Milieu de vie

Le nouveau club entend s'insérer harmonieusement dans la vie sociale de Neufchâtel. D'expliquer Alain Pélessier: "Ce sera un club à vocation de quartier; on ne s'interdira pas de développer l'élite, mais on veut avant

tout offrir un service à la population locale".

Donald Côté renchérit sur le point: "Nous n'avons pas la mentalité du loueur de court. Il y aura des spécialistes sur place qui seront au service du client".

Le racquetball et la balle au mur constitueront, quant aux promoteurs de l'entreprise, le prétexte à la création d'un milieu de vie au club. Les activités de rassemblement seront favorisées et on s'emploiera à maintenir le contact avec la jeunesse qui représente — les actionnaires ne s'en cachent pas — la clientèle de l'avenir.

Donald Côté, pour un croit mordicus au rôle moteur que le club est appelé à jouer auprès de jeunes de Neufchâtel: "On va pouvoir développer une relève. Il y a trois terrains de jeux à proximité et comme l'été est une saison relativement tranquille dans ce sport-là, on pourra ouvrir davantage nos portes aux jeunes".

Investissement sûr
Donald Côté entrevoit l'avenir avec confiance. Reprenant les chiffres avancés par Jean Lemieux (PEPS), il affirme qu'il faudrait 150 courts dans la région métropolitaine pour que les clubs commencent à ressentir les effets de la concurrence. Comme leurs huit plateaux porteront le lot régional à 37, les protagonistes du club Neufchâtel ne s'inquiètent pas de leur mise de fonds. Ils estiment même que la demande suscitera la construction de nouvelles installations et que la région se mettra au pas nord-américain. On érige dix courts par mois à Los Angeles et une ville comme Edmonton, qui compte une population légèrement supérieure au Québec métropolitain, en dénombre 110 qui ne suffisent plus à la demande.

Les actionnaires refusent toutefois de présumer de leur emprise sur le marché. "Notre but n'est pas seulement d'implanter une bâtisse, mais d'implanter une philosophie", précise Donald Côté. Ils entendent ainsi ne pas surcharger leurs installations et s'en tenir à la norme américaine de cent membres par court. Leur membership ne devrait ainsi pas excéder 800 membres.

S'implanter solidement avant de songer à une expansion, tel est le mot d'ordre de ce groupe qui a la conviction de compter sur une dynamique sportive sans pareille en Amérique du Nord. C'est le sport de l'avenir, répète-t-on, le développement du goût des gens pour le conditionnement physique est irréversible.

Sears Ameublement 3 pièces

VOTRE CHOIX!

PRIX SPECIAUX SUR TOUS NOS MEUBLES ACHETES A L'ENSEMBLE 3 PIECES

<p>COMPREND: SALON: SOFA FAUTEUIL</p> <p>DINETTE: TABLE 4 CHAISES</p>	<p>CHAMBRE: BUREAU TRIPLE, MIROIR, COMMODE, TETE DE LIT</p> <p>MATELAS SOMMIER-CAISSE BASE METAL</p>	<p>SEARS-O-PEDIC</p>
---	--	----------------------

ENSEMBLE SUGGERE

Eléments confortables et chics à adapter à votre salon. Nous ne vous suggérons que quelques idées d'arrangements. Meubles de fabrication soignée. Carcasses en bois dur; ressorts plats; coussins 6" enveloppés polyester, recouverts velours coton durable. # 51 131/6.

Table Formica 36 x 48 x 60. Chaise dossier haut, vinyle durable renforcé. Exclusif. # 27 084.

Modèle fini pacanier de ton moyen, aggloméré de bois et de polystyrène. Noeud gravé sur l'aggloméré pour donner un joli grain contrastant. # 60 584.
Matelas et sommier-caisse 54" Sears-O-Pedic No 73 997

ENSEMBLE MODERNE \$1899 MATELAS, SOMMIER-CAISSE INCLUS APPAREILS MENAGERS EN SUS

CHOIX D'APPAREILS MENAGERS A PRIX SPECIAUX COULEURS DISPONIBLES

• BLANC • BLE DORE • AMANDE

VOUS NE DITES QUE PORTEZ A MON COMPTE

ENSEMBLE COLONIAL \$1799 MATELAS, SOMMIER-CAISSE INCLUS APPAREILS MENAGERS EN SUS

ENSEMBLE COLONIAL PIN 3 PIECES

ENSEMBLE SUGGERE

Modèle en érable et pin massif aux endroits apparents, fini pin Brandy. Coussins du dossier en mousse polyuréthane épaisse capitonnée pour confort. Coussins de l'assise réversibles pour plus long usage. Ce sont des meubles robustes. Recouvrement oléfine rouille/beige. # 50 471/3.

Modèle avec table à plateau stratifié sur aggloméré de bois; ne gauchit pas, résiste aux marques; bord vinyle moulé 3/4". Barreaux, pieds de la table et des chaises en bois dur tourné. Vaiselle 2 pièces en bois dur et placages. (non inclus). # 25 806.
Meubles - Rayon 1

• CHOIX DANS TOUS LES STYLES ET COULEURS

• MISE DE COTE SANS FRAIS

• LIVRAISON GRATUITE A L'INTERIEUR DE NOTRE ZONE DE LIVRAISON

NOUS ENTRETENONS CE QUE NOUS VENDONS

DISPONIBLE A NOS TROIS MAGASINS • PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER • GALERIES CHAGNON

Simpsons-Sears Limitée

C'était hier

L'université Cambridge d'Angleterre triomphait de sa rivale traditionnelle d'Oxford dans la 94e course annuelle de bateau il y a 31 ans aujourd'hui — en 1948 —.

Elle avait ramé les 44 milles de la Tamise en un temps record de 17 minutes 50 secondes. La course de cette année est la 125e.

sport

Les arbitres veulent des hausses salariales

sport en bref

Neuf arbitres ont témoigné hier devant le juge Joseph McGlynn, de la Cour de district des Etats-Unis, dans la cause relative à l'arrêt de travail des arbitres des ligues majeures de baseball.

Les arbitres ont affirmé qu'ils avaient tous fait appel au même avocat pour négocier leurs contrats parce qu'ils n'avaient pas pu autrement obtenir satisfaction.

Les audiences portent sur l'invitation lancée au juge par les avocats des deux circuits à reconnaître les arbitres coupables de violation d'une injonction temporaire émise en septembre dernier et leur interdisant tout arrêt de travail. Les avocats réclament en outre qu'un amende de \$10,000 leur soit imposée pour chaque jour de grève.

Cinquante et un des 52 arbitres ont refusé de signer leurs contrats. Ils soutiennent qu'ils sont dans leur droit de réclamer des hausses salariales par l'entremise de Me Richie Phillips, qui représente aussi l'Association des arbitres des ligues majeures et les arbitres de l'Association nationale de basket-ball.

Baseball

Le lanceur gaucher Larry McWilliam a blanchi les Expos de

Montréal pendant sept manches et Hank Small a cogné un circuit de deux points dès la première manche hier en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 5-2 dans un match hors concours.

McWilliam n'a alloué aucun coup sûr au cours des cinq premières manches et a abandonné après sept manches alors qu'il menait 5-0. Les Expos ont marqué leurs deux points à l'aide d'un circuit de Tony Perez dans la 8e reprise, aux dépens de Buddy Solomon.

Eddie Miller a récolté deux simples, deux points marqués et volé trois coussins alors que les Braves marquaient tous leurs points aux dépens du lanceur partant Bob James, qui a évolué pendant cinq reprises.

La fiche des Expos est maintenant 8-8 dans la ligue des Pamplemousses.

Par ailleurs, les Expos ont cédé les contrats du lanceur Larry Horn, du receveur Jerry Fry et du voltigeur Eddie Gates au Denver, de l'Association américaine.

Le receveur des Red Sox de Boston, Carlton Fisk, a accusé un retard hier, lors du premier test de son bras malade dans un match hors concours contre les Astros de Houston.

Fisk, qui soigne un malaise à un coude depuis la saison dernière, a ressenti de vives douleurs au bras en tentant de retirer un voleur de but des Astros.

Après l'incident, Fisk s'est tourné vers le pilote Don Zimmer en disant: "Je crois que j'ai laissé mon coude sur le mouticule".

Fisk est toutefois demeuré au jeu pendant quatre manches, récoltant un roulant et cognant un double, sans autre tentative de retrait sur les sentiers.

"Après ce premier lancer, je ne croyais pas pouvoir retourner la balle au lanceur.

"Je ressens la même douleur qu'il y a deux semaines, mais je devrai attendre à demain même si je sais que je ne serai pas mieux."

Bob Horner, recrue de l'année dans la LN la saison dernière, a déclaré hier qu'il s'en remettra à la décision d'un arbitre dans sa dispute avec les Braves d'Atlanta.

Horner, mettant fin à une grève d'un mois en arrivant au camp des Braves hier, ne prévoyait aucune difficulté à son premier jour d'entraînement aujourd'hui "parce que j'ai joué avec ces gars-là pendant un an".

Le cogneur a qualifié son conditionnement physique de superbe, car il pèse de huit à 10 livres de moins que lors de la saison dernière.

Cette dispute sera soumise à un arbitre probablement en mai.

Hockey

Tom Lysiak, qui a été acquis récemment par les Black Hawks de Chicago, a révélé cette semaine qu'il avait eu plusieurs conversations avec Scotty Bowman avant le repêchage des joueurs amateurs de 1973.

A cette époque, Lysiak venait de terminer une très brillante carrière junior avec les Tigers de Medicine Hat, de la Ligue de l'ouest du Canada, et le Canadien désirait le repêcher.

Lysiak avait cependant convaincu Bowman qu'il ne voulait pas jouer à Montréal, car il n'était pas intéressé à passer quelques années dans les ligues mineures avant de rejoindre le Tricolore.

Le Canadien, qui avait le deuxième choix cette année-là, aurait pu choisir Lysiak, mais il s'était plutôt contenté de le laisser aller à Atlanta contre des considérations futures.

"J'ai dit à Scotty qu'il ne gagnerait rien à me repêcher parce que je n'avais l'intention de porter les couleurs des Canadiens. Je l'ai finalement convaincu après d'autres entretiens."

Gilbert Perreault et Rick Dudley ont marqué à 35 secondes d'intervalle à moins de huit minutes de la fin du match hier soir lorsque les Sabres de Buffalo ont supplanté les Blues de St-Louis 4-2.

Perreault a dû prendre son propre retour pour déjouer Ed Staniowski, tandis que Dudley profitait de l'aide de Perreault par la suite.

Les Sabres en étaient à leur 4e gain d'affilée et à leur 5e match sans revers.

Les Blues, sans gain au cours de leur sept derniers matches, avaient égalé les chances à 2-2, moins d'une minute avant les deux buts rapides des

vainqueurs, avec le 30e but de Bernie Federko cette saison.

Richard Martin et Don Luce ont complété le total des vainqueurs tandis que Inge Hammarstrom marquait l'autre but des vaincus.

Un annonceur francophone a été copieusement conspué dimanche au cours du match hors concours entre les Jets de Winnipeg et l'équipe nationale "B" de la Finlande.

Au cours du match, qui était diffusé à la chaîne française de Radio-Canada à Winnipeg, l'annonceur maison s'adressait au public dans les deux langues officielles du Canada.

A chaque fois qu'il s'exprimait dans la langue de Molière, les spectateurs réagissaient négativement.

C'était le premier incident de ce genre à Winnipeg; la chose s'était déjà produite lors de la "Coupe-Canada" en 1976 à Toronto.

Bobby Hull a nié les rumeurs voulant que les Black Hawks de Chicago lui aient offert un contrat pour la saison prochaine.

Lors d'une interview accordée hier, à son domicile, Hull a indiqué qu'il serait peut-être intéressé à revenir au jeu si les propriétaires de cette équipe lui proposaient un contrat alléchant.

Commentant les possibilités de fusion entre la Ligue nationale et l'AMH, Hull a indiqué que cela serait bon pour le hockey nord-américain en général, précisant que les propriétaires cesseraient de se battre entre

eux et pourraient ainsi se concentrer sur la qualité du jeu.

Il est d'avis aussi que la fusion changerait l'attitude des joueurs qui penseraient plus à jouer au hockey qu'à leurs revendications salariales.

Marcel Dionne, joueur de centre des Kings de Los Angeles, est un des principaux actionnaires d'un groupe d'hommes d'affaires qui prévoit bâtir un hôtel au coût de \$25 millions sur la rivière Niagara.

Bill McIntyre, le directeur de ce groupe, a déclaré, lors d'une interview, que les détails de ce projet seront révélés aujourd'hui.

Patinage de vitesse

Deux patineurs du Québec, Gaëtan Boucher, de Ste-Foy, et Sylvie Daigle, de Sherbrooke, seront à la tête de l'équipe nationale qui représentera le Canada aux championnats nord-américains de patinage de vitesse à l'intérieur à Los Angeles en fin de semaine et aux championnats mondiaux à Québec la semaine suivante.

On a procédé aux choix de cinq hommes et cinq femmes hier, à la suite d'essais auxquels ont participé 40 patineurs. Ces essais ont suivi les championnats canadiens présentés en fin de semaine.

Boucher a remporté le titre canadien senior dimanche, après s'être classé deuxième aux championnats mondiaux à l'extérieur en Allemagne de l'Ouest plus tôt cette année.

hockey

Association mondiale	Washington à Toronto
Acum match	Detroit à Los Angeles
Ligue nationale	Boston à Buffalo
Buffalo 4, Saint-Louis 2	Ligue junior majeur
Ligue junior majeur	(série quart de finale de 8 points)
(série 1/4)	Cornwall à Verdun
(série quart de finale de 8 points)	(Cornwall mine 4-0)
Québec 3, Montréal 4	Ligue junior B Québec-Métro
(Montréal mine 4-2)	Acum match
Ligue junior B Québec-Métro	
Acum match	

Association mondiale	Acum match
Nouvelle-Angleterre à Birmingham	Ligue nationale
Ligue nationale	New York (Islanders) à Chicago
Philadelphie à New York (Rangers)	Vancouver à Philadelphie
Montréal à Atlanta	Saint-Louis à Montréal
Pittsburgh à Minnesota	Minnesota à Boston
Detroit à Vancouver	Ligue junior majeur
Chicago à Colorado	(série quart de finale de 8 points)
Ligue junior majeur	Shawinigan à Trois-Rivières
(série quart de finale de 8 points)	(série quart de finale de 8 points)
Montréal à Québec	Sherbrooke à Chicoutimi
(Montréal mine 4-2)	(quatrième match)
Chicoutimi à Sherbrooke	Ligue junior B Québec-Métro
(Sherbrooke mine 4-0)	(série demi-finale 4 de 7)
Trois-Rivières à Shawinigan	Acum match
(Trois-Rivières mine 6-0)	
Ligue junior B Québec-Métro	
(série demi-finale 4 de 7)	
Antenne-Lorette à Charlesbourg	
(20h15)	
(série égale 2-2)	

Association mondiale	Edmonton en Nouvelle-Angleterre
Acum match	Cincinnati à Birmingham
Ligue nationale	Philadelphie à Atlanta
Chicago à Colorado	Ligue junior majeur
Ligue junior majeur	(série quart de finale de 8 points)
(série quart de finale de 8 points)	Trois-Rivières à Shawinigan
Montréal à Québec	(série quart de finale de 8 points)
(Montréal mine 4-2)	(série quart de finale de 8 points)
Chicoutimi à Sherbrooke	(série quart de finale de 8 points)
(Sherbrooke mine 4-0)	(série quart de finale de 8 points)
Trois-Rivières à Shawinigan	(série quart de finale de 8 points)
(Trois-Rivières mine 6-0)	(série quart de finale de 8 points)
Ligue junior B Québec-Métro	(série quart de finale de 8 points)
(série demi-finale 4 de 7)	(série quart de finale de 8 points)
Antenne-Lorette à Charlesbourg	(série quart de finale de 8 points)
(20h15)	(série quart de finale de 8 points)
(série égale 2-2)	(série quart de finale de 8 points)

compteurs juniors

Association mondiale	B A Pts
Sauve, J.P. TRS	6 3 9
Gallant, B. THS	2 7 9
Crawford, B. Cur	3 4 7
Mann, J. SHS	3 3 6
Pontane, B. Coy	2 2 5
Normand, M. THS	2 3 5
Leblanc, M. TRS	2 3 5
Genest, M. SHS	2 3 5
Trom, D. THS	2 3 5
Mougin, B. THS	1 4 5
Low, K. QRS	1 4 5

compteurs nordiques

MJ B A Pts Pts	
Réal Cloutier	70 71 40 120 48
Maréchal, B. THS	64 37 47 94 94
Serge Bernier	63 35 45 80 73
Richard Leduc	65 30 39 69 44
J.-C. Tremblay	55 6 37 43 8
Paul Baxter	67 9 32 41 206
Bob Fitchner	70 7 31 38 39
Gary Larivière	70 5 29 34 52
Danny Geoffroy	70 11 14 25 66
Paulin Bordenave	70 16 10 26 36
Curt Brackenburg	60 12 12 24 118
Alain Côté	70 10 13 23 23
Dale Hoganson	61 2 18 20 13
François Lacombe	68 2 18 20 40
Normand Dubé	32 2 10 12 4
Régnald Laclère	35 5 7 12 12
Gilles Biledeau	34 3 6 9 120
Wally Weir	60 1 6 7 162
Richard David	14 0 4 4 4
Jim Dorey	42 0 1 1 12
Pierre Lacagé	15 0 1 1 6

Les gardiens de but

Min. BA Moy.	
Richard Brodeur	2,031 103 3,05
Jim Corsi	2,968 119 1 3,15
Louis Lefebvre	140 14 5,99

compteurs AMH

B A Pts	
Cloutier, Qué.	71 49 120
Plorek, Cin	35 71 106
Nilson, Wpg	36 60 96
Mark Howe, NA	38 57 95
Lukowich, Wpg	37 58 85
Gretsky, Edm	35 50 85
Tardif, Qué	37 47 84
S. Bernier, Qué	35 45 80
Lacroix, NA	37 41 80
Sullivan, Wpg	35 35 74
Ruskowski	17 57 74
Leduc, Qué	30 39 69
Thomas, Cin	30 36 66
Rogers, NA	25 39 64
Chapierfeld, Edm	29 32 61
Hilop, Cin	25 36 61
MacDonald, Edm	31 29 60
Keon, NA	20 38 58
Marsh, Cin	37 19 56

MJ B Rl Moy	
Dryden, Edm	3,072 151 3 2,95
Brodeur, Qué	2,031 103 1 3,94
A. Smith, NA	2,968 119 1 3,15
Corsi, Qué	2,093 115 3 3,30
Lut, Cin	2,852 162 2 3,41

compteurs LNH

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
Edmonton	69 40 26 2 294 227 82
Québec	70 37 28 5 261 235 79
N.-Angleterre	69 33 27 9 270 249 75
Winnipeg	70 33 31 6 269 270 72
Cincinnati	71 29 36 6 246 253 64
Birmingham	70 27 37 6 248 276 60

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
Montréal	73 47 16 10 304 187 104
Pittsburgh	73 32 28 13 259 255 77
Los Angeles	73 31 31 11 259 260 73
Detroit	73 31 36 16 237 268 58
Washington	74 21 38 15 250 310 57

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
Winnipeg à Québec	73 40 21 12 288 238 92
Edmonton à Nouvelle-Angleterre	74 34 25 15 252 239 63
New York (Rangers) à Philadelphie	74 30 32 12 237 234 72
New York (Islanders) à Washington	72 27 34 11 241 249 65

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
NY Islanders	73 46 13 14 331 195 106
NY Rangers	73 39 25 9 296 253 67
Philadelphie	73 36 23 14 254 225 66
Atlanta	73 38 28 7 295 257 63

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
Chicago	73 26 34 13 221 262 65
Vancouver	74 22 41 11 204 279 55
St-Louis	74 17 45 12 232 323 46
Colorado	74 14 51 9 190 312 37

compteurs LNH

Marqueurs (Match de lundi compris)	B A Pts Pts
Trotter, Islanders	45 76 121 42
Dionne, Los Angeles	52 62 114 28

Marqueurs (Match de lundi compris)	B A Pts Pts
Bossy, Islanders	60 52 112 25
Lafleur, Montréal	47 64 111 24
Mar-Millan, Atlanta	36 65 101 14
Chouinard, Atlanta	45 52 97 14
Potvin, Islanders	39 64 94 48
Federko, St-Louis	39 62 92 12
Middleton, Boston	38 48 86 7
Gillies, Islanders	32 54 86 66
Taylor, Los Angeles	41 44 85 122
Marak, Minn. Wash.	29 53 62 67
McNab, Boston	35 43 78 10
Esposito, Rangers	41 34 75 33
Gorinc, Los Angeles	31 44 75 16

Gardiens (Match de lundi compris) (Bats dans filets desverts entre parenthèses)	Min. Bc Bl Moy.
Dryden	2,524 103 5 2,35
Lacocque	1,746 52 2 2,82
Montreal (2)	4,580 187 7 2,56
Resch	2,309 100 1 2,60

Association mondiale	MJ G P N Bp Bc Pts
1.-Buffalo, R. Martin 24 (Seiling, Fogolino) 12-39	
2.-St-Louis, Hammarstrom 9 (Lahatte, Gibbs) 10-17	
3.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
4.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
5.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
6.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
7.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
8.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
9.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
10.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
11.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
12.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
13.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
14.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
15.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
16.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
17.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
18.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
19.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
20.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
21.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
22.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
23.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
24.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
25.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
26.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
27.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
28.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
29.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
30.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
31.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
32.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
33.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
34.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
35.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
36.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
37.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
38.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
39.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
40.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
41.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
42.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
43.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
44.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
45.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
46.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
47.-St-Louis, Luce 24 (Seiling, Ramsay) 6-33	
48.-St-Louis, Federico 30 (Brownich) 11-31	
49.-Buffalo, Perreault 23 (Korabi) 12-08	
50.-Buffalo, Dudley 4 (Gare, Perreault) 12-43	
51.-St-Louis, Luce 24 (

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Ministère des Travaux publics, Chambre 266, 2^e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus postal, Québec G1K 4K2, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée.

SERVICES

Appel d'offres 79Q-031P - Services d'entretien intérieur et extérieur incluant la neige - Bureau de Poste - SILLERY, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de Sillery ainsi qu'au Terminus Postal, 300 rue St-Paul, Québec, Qué.

Date limite: le mercredi 25 AVRIL 1979

Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Société d'énergie de la Baie James

APPELS D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière

Heure limite: 15h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

LE JEUDI 12 AVRIL 1979	LE MARDI 10 AVRIL 1979
SEBJ 79-0681 ACCESSOIRES DE FORAGE:	SEBJ 79-0724 FOURNITURE D'AMEUBLEMENT POUR DORTOIRS 24 HOMMES
TREPANS, TIGES, MANCHONS D'ACCOUPLLEMENT ET BARRÉS DE FRAPPE	1152 CHIFFONNIERS QUATRE (4) TIROIRS 580 PUPITES DE TRAVAIL
GARANTIE DE SOUMISSION: \$35.000. PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10.	GARANTIE DE SOUMISSION: \$10.000. PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: \$10.

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800, boul. de Maisonneuve est
19^e étage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements, A. Rousseau
Tél. 844-3741, poste 333 Directeur, Approvisionnement

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

Nom	Adresse	Catégorie
Québec le 23 mars 1979.		
COMTE DE LIMOILLOU		
DESROSIERS, Alain	501, 2 ^e Rue, Québec (ville).	Epicierie
Pour le bénéfice de: lui-même et Alcide Desrosiers (suite à une vente)		
COMTE DE LOUIS-HEBERT		
PLANTE, Jean-Pierre	2778, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy (ville).	Epicierie
(suite à une vente)		
COMTE DE TASCHEREAU		
COUILLARD, Jean-Paul	289, rue Du Pont, Québec (ville).	Epicierie
HARDY, Claude	787, rue des Glacis, Québec (ville).	(1) Bar avec danse et spectacles.
Pour le bénéfice de: lui-même et André Drolet (suite à une vente)		
PILON, Pierre	73, rue St-Louis, Québec (ville).	(2) Restaurants avec œuvres musicales selon art. 12.06, dont (1) avec extension sur Terrasse, (2) sans selon art. 12.06, dont (1) avec extension sur Terrasse, (1) Bar avec danse et spectacles.
Pour le bénéfice de: Gestion S.A.P. Inc. (suite à une vente)		
ROULEAU, André	336-8, rue Du Pont, Québec (ville). (Changement d'implantation de commerce, ancienne adresse: 289, rue du Pont, Québec a)	Epicierie
COMTE DE VANIER		
NORMAND, Denis	228, boul. Pierre-Bertrand, Vanier (ville). (Changement d'implantation de commerce, ancienne adresse: 382, rue Giguère, Vanier a)	Epicierie
BLONDEAU, Maurice	77, avenue Plante, Vanier (ville).	Epicierie
(suite à une vente)		
COMTE DE CHAUVEAU		
BEAULIEU, Jean-Louis	5, boul. Lapierre, St-Emile (village).	Epicierie
Pour le bénéfice de: lui-même et Nicole Beaulieu, (suite à une vente).		

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSESSÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, CASE POSTALE 190, STATION 8, QUÉBEC 3, QUL G1K 7A6

avis légaux

appels d'offres

soumissions

APPEL D'OFFRES

REAMENAGEMENT DES PISCINES DE L'O.T.J. ASSOMPTION

PROPRIÉTAIRE: Corporation municipale Ville St-Georges, 11700, boul. Lacroix, ville St-Georges, Beauce Sud.

ARCHITECTE: Jean-Eudes St-Amand, 12440, 1^{re} Avenue, Ville St-Georges, Beauce Sud.

CONSULTANTS: Guy Labbé & Louis Dion, Inc., 11415, 1^{re} Avenue, Ville St-Georges, Beauce Sud.

La Corporation municipale de Ville de St-Georges, Beauce, demande des soumissions pour le réaménagement des piscines (système de filtration et bâtiments de services) situées sur les terrains de l'O.T.J. l'Assomption. La formule officielle d'Appel d'offres est incluse dans les documents de soumission.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à compter du vendredi 23 mars 1979 au Bureau de l'Architecte, 12440, 1^{re} Avenue, Ville St-Georges, Beauce, contre un dépôt de \$25.

Les soumissions seront reçues au Bureau du soussigné, 11700, 4^e Avenue, boulevard Lacroix, Ville St-Georges, jusqu'à 14:30 heures, le lundi 9 avril 1979.

Garantie:

ENTREPRENEUR GENERAL	10% de la soumission.
Sous-traitant en PLOMBERIE	10% de la soumission.
Sous-traitant en ELECTRICITE	10% de la soumission.

Sous-traitant en MECANIQUE SPECIALISEE DE FILTRATION 10% de la soumission.

Les soumissions des sous-traitants devront (si nécessaire) parvenir au Bureau des Soumissions Déposées, le mercredi 4 avril 1979, avant 16:00 heures.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Corporation municipale de Ville St-Georges
Edwin Gendron, Greffier

VILLE DE GAGNON

RESEAU D'EGOUT PUVIAL, VOIRIE, TROTTOIRS ET BORDURES

CONTRAT: 2761520

— DEMANDE DE SOUMISSIONS —

Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission Contrat 2761520" et adressées au bureau du Greffier, Mme Simone Deschênes, Hôtel de Ville, Ville de Gagnon, Qué., seront reçues jusqu'à 16h00 (heure en vigueur) le MARDI 24 avril 1979 pour être ouvertes à 19h00 (heure en vigueur) le même jour en la Salle du Conseil, Hôtel de Ville, Ville de Gagnon.

Le présent contrat concerne les travaux suivants:

- Construction d'un réseau d'égout pluvial comprenant des conduites de douze pouces (12") à quarante-huit pouces (48") de diamètre pour une longueur approximative de 38.800 pieds.
- Construction d'environ 150.000 verges carrées de pavage en béton bitumineux.
- Construction d'environ 94.300 pieds linéaires de bordures de béton.
- Construction d'environ 15.300 pieds linéaires de trottoirs.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumission par télégramme.

Les documents seront disponibles aux bureaux des Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES, 525, boulevard Harvey, Jonquières, et/ou 3, rue Wood, Port-Cartier, à partir du 30 mars 1979.

Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés moyennant un dépôt de \$200 en argent ou en chèque certifié payable à LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours suivant la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être soumises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé tiré d'une Banque Canadienne à charte ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Ville de Gagnon, ou d'un cautionnement de soumission (bid bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission.

De plus, le soumissionnaire devra joindre, à son cautionnement ou son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue garantissant que ladite compagnie va émettre, au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'œuvre et de services. Le défaut de joindre cette lettre d'intention pourra entraîner le rejet de la soumission.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Ville de Gagnon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation et aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Mme Simone Deschênes
Greffier
Hôtel de Ville
C.P. 370
Ville de Gagnon, Qué.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Affaires culturelles

Projet: 01-237-09 — Travaux d'aménagement du centre d'interprétation historique Mgr-Laval: réflexion et aménagement de l'intérieur, installation d'une cuisine, électricité, plomberie à la:

Grande Ferme du Séminaire, 800, Chemin du Cap, ST-JOACHIM, Cité de Montmorency, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant une licence de la Régie des Entreprises de construction qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Un versement de vingt-cinq dollars (\$25) non remboursable (chèque certifié ou mandat postal) à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$20.000 ou chèque certifié: \$10.000.

La vente des documents et la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Gestion des biens immobiliers, Division de l'entretien, 5, rue Champlain Québec, Qué. G1K 4H6.

Les plans et devis peuvent également être consultés à: Association de la Construction de Québec, 375, Verdun, Québec, Qué.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi 12 avril 1979.

Le Ministère se réserve le droit de faire exécuter les travaux en tout ou en partie.

Le sous-ministre
Noël Vallierand

Conseil du trésor

Le Conseil du trésor, requérant, demande des propositions pour retenir les services d'une équipe de spécialistes afin de procéder à l'évaluation, tant du point de vue administratif qu'informatique, de certains systèmes informatisés de gestion en opération au Gouvernement du Québec. Cette évaluation d'efficacité sera faite sur la base d'une méthodologie déterminée à l'avance par le requérant et à partir de dossiers descriptifs concernant les aspects administratif et informatique, lesquels auront été préalablement constitués par des représentants du ministère ou de l'organisme responsable de ces systèmes.

Seules sont admises à présenter des propositions les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant un établissement comportant au Québec des installations permanentes et le personnel requis pour exécuter les travaux qui font l'objet du présent appel d'offres.

La firme retenue devra être en mesure de débiter ses travaux vers le 4 juin 1979.

Les documents de proposition sont disponibles à compter du 27 mars 1979 au bureau du Directeur de l'informatique et des Systèmes informatisés de gestion du Secrétariat du Conseil du trésor, 1055, Conroy, chambre 442, Québec G1R 5A4.

Les propositions adressées à monsieur Jean-Pierre Delmasse dans des enveloppes cachetées, seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 10h30, heure locale, le mardi 17^e jour du mois d'avril 1979 pour être ouvertes publiquement, le même jour, à la même heure et au même endroit.

Le requérant n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Le secrétaire du Conseil,
Jean-Claude Label

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
8891	2.000.000 livrets de PR-71 (notes de repas)	Québec Montréal
8892	3.000 exemplaires du document "Québec inclusive manual"	Québec
8893	50.000 brochures — "Québec a whole different world next door"	Québec
8895	Composition et impression de 3.000 exemplaires de la Bibliographie du Québec.	Montréal

Sont admis à soumissionner les imprimeurs ayant leur place d'affaires dans la région métropolitaine de Montréal.

Clôture des soumissions: 10 avril 1979 à 15:00 heures.

8894	753 M3 de cèdre de l'est.	Rivière-du-Loup Mont-Joli Ste-Anne-des-Monts.
------	---------------------------	---

Clôture de la soumission: 11 avril 1979 à 15:00 heures.

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155, rue Claire-Fontaine, 4^e étage, Québec, Qué. G1R 4X8, tél.: (418) 643-5438

Avis public

Gouvernement du Québec

PROJET DE MODIFICATION

Robe — Province

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Pierre-Marc Johnson, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R. 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la robe dans la province de Québec, rendue obligatoire par le Décret 3519 du 24 septembre 1940, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret:

Remplacer les paragraphes 2.02 et 2.03 par les suivants:

2.02 Industriel: Ce décret s'applique à la confection des vêtements ou de parties de vêtements suivants, destinés à une personne du sexe féminin:

Robes, robes de chambre, kimonos, blouses, gilets, jupes dépareillées, robes d'intérieur, ensembles, vêtements de plage, maillots de bain, vêtements de jeu et de sport, pantalons, pantalons de ski, shorts, combinaisons de ski, blouses-tabliers, sarraux, cache-pousière, uniformes et tous autres vêtements analogues, faits de n'importe quel matériel ou substance.

2.03 Exclusion: Ce décret ne s'applique pas:

- À la confection de:
 - vêtements de caoutchouc;
 - tabliers, blousons, blousons de ski, anoraks (parkas), jambières pour enfants et esquimaux;
 - robes de bain, robes de chambre et kimonos confectionnés de tissus pesant au moins 270 g au mètre carré;
 - vêtements pour fillettes ne dépassant pas la grandeur 6 des mesures "Canada Standard";

- vêtements tricotés couvrant la partie supérieure du corps qui ont une lisière finie indénouable et qui n'excèdent pas 68 cm de longueur lorsque les tissus utilisés ont été tricotés dans un atelier du manufacturier sous forme de panneaux de tricot;

- Au travail désigné dans l'industrie comme travail de garniture, de plissage, de bordage ou de broderie lorsque ce travail est visé par le Décret 99 du 29 janvier 1948 et amendements actuels ou futurs.
- Aux salariés suivants:
 - le couturier ou la couturière qui confectionne exclusivement des vêtements sur mesures, pour clients individuels, pour autant que ces vêtements ne sont pas produits pour la vente aux magasins ou pour la vente par les intermédiaires du marché de gros;
 - le salarié qui est affecté au filage des fibres, au tricotage des tissus ou à l'une des opérations qui suivent jusqu'au pressage des pièces de tricot;
 - le salarié qui assemble ou finit les vêtements par remaillage;
 - le salarié qui confectionne des vêtements de tricot entièrement ajustés.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis à la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
Gilles Lachance

2273-0

Avis public

Gouvernement du Québec

PROJET DE MODIFICATION

Confection pour dames — Province

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Pierre-Marc Johnson, donne avis par les présentes, conformément à la Loi des décrets de convention collective (S.R. 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la confection pour dames dans la province de Québec, rendue obligatoire par le Décret 523 du 11 mai 1955, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil la modification suivante audit décret:

Remplacer l'article I par le suivant:

I. CHAMP D'APPLICATION INDUSTRIEL.

1. Le présent décret s'applique à tous les employeurs, les manufacturiers et les personnes s'occupant de la fabrication, pour les personnes du sexe féminin, de mantes, manteaux (coats, overcoats, topcoats), costumes, pélerines, capes, imperméables, trench coats, ensembles de ski, anoraks et canadiennes (station wagon), jupes, pantalons et pantalons, que ceux-ci forment un tout par eux-mêmes ou qu'ils fassent partie d'un deux-pièces ou d'un ensemble, que telle fabrication soit faite ou que ce soit, de quelque façon que ce soit ou par qui que ce soit dans le Québec, et qu'elle constitue l'occupation principale ou accessoire de tel employeur, manufacturier ou individu. Le présent décret régit aussi l'emploi de toute personne s'occupant de ladite fabrication, en entier ou en partie, n'importe où dans le Québec, soit dans des fabriques ou autres locaux de l'employeur ou de ses agents, ou soit dans quelque autre endroit.

Définitions particulières:

Le mot "canadienne" (station wagon coat), aux fins d'application du décret, désigne un manteau de toute longueur (plus bas que la hanche) qui se porte l'hiver, dont le rang extérieur est imperméable ou refractaire à l'eau et est fait de coton, rayonne ou nylon de toute pesanteur, ou d'un tissu synthétique existant présentement, tel que bemberg, orlon, dacron, acétate, viscosse, ou de mélange de ceux-ci; toute ou une partie de sa doublure est ouatée ou rembourrée d'un tissu textile ou est en peau de mouton ou autre tissu. Le manteau est confectionné avec ou sans une peau de mouton ou un collet de mouton.

Le mot "imperméable" (raincoat) pour les fins du décret, désigne un manteau fait de coton, rayonne ou nylon imperméable ou refractaire à l'eau, de toute pesanteur, ou d'une combinaison quelconque de ces tissus, ou de tout tissu synthétique existant présentement, tels que bemberg, orlon, dacron, acétate, viscosse, ou de mélanges de ceux-ci, on s'en sert surtout en cas de pluie. Il doit porter une étiquette (cousue ou non) avec les mots: "Imperméable" "Rain coat".

Les termes "ensembles de ski" et "anoraks" désignent et comprennent entre autres les ensembles de ski, anoraks, parkas,

- Mousons isolants, coupe-vent, surtout (pull-overs), paletots marins, "duffle-coats" et cardigans de toutes sortes, modèles, tissus ou descriptions, doublés ou non doublés, ouatés ou non ouatés, unis ou avec ornements, servant de vêtements aux personnes du sexe féminin.
- Le décret s'applique à tous les manufacturiers, détaillants, contracteurs, entrepreneurs ou autres sous-agents, qui manufacturent directement ou indirectement dans leurs ateliers ou ailleurs dans la province de Québec, les vêtements ci-haut mentionnés.
- Les personnes suivantes sont exemptées de la juridiction du décret:
 - Les employeurs qui fabriquent des vêtements d'enfants, de la naissance jusqu'à la grandeur 14X inclusivement, telle que déterminée au paragraphe 4 du présent article, quand ces vêtements sont fabriqués dans les conditions suivantes, dont la preuve incombe auxdits employeurs, soit:
 - Lesdits vêtements d'enfants doivent être manufacturés entièrement par la méthode ou manière de production normalement employée dans l'industrie des vêtements pour hommes et garçons.
 - Ledit employeur ne doit pas être un manufacturier, entrepreneur ou sous-traitant s'occupant principalement de l'industrie des vêtements pour dames, dont les mesures dépassent celles de la grandeur 14X, telle que définie au paragraphe 4 du présent article.
 - Lesdits vêtements d'enfants ne doivent pas être fabriqués avec l'intention ou dans le but de se soustraire directement ou indirectement aux dispositions du décret.
 - Jupes, non assorties. Les employeurs qui fabriquent des jupes, non assorties, ne faisant pas partie d'un costume.
- Aux fins d'application du présent décret, la grandeur 14X ne doit pas dépasser les mesures du corps déterminées par l'étalon de grandeurs canadiennes (Canada Standard Sizes), approuvé par le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, soit: 81 cm de poitrine, 66 cm de taille et 88 cm de hanches.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis à la Gazette officielle du Québec, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre,
Gilles Lachance.

2273-0

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général,
Gaston Ouimet

Ministère des Terres et Forêts

Service de la voirie forestière

Projet: C-908-2 — Pont sur la rivière Papanachois. Construction d'un pont d'une longueur de 140 pieds d'axe en axe des appuis extrêmes devant enjamber la rivière Papanachois dans le comté de Saguenay.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de soumission moyennant un versement non remboursable d'un chèque ou mandat de \$10 fait à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances du Québec, ou d'une police de garantie pour une somme équivalente ou supérieure à 10% du montant total de la soumission.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service de la voirie forestière, ministère des Terres et Forêts, 2125, rue Branly, Ste-Foy, Québec, G1N 4C7.

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion Économique Régionale du Canada et l'Office de Planification et de Développement du Québec et mis en œuvre par le ministère des Terres et Forêts.

Clôture des soumissions: 15:00 heures le jeudi 19 avril 1979.

Le sous-ministre
Jean-Noël Poulin

Ministère des Transports

Projet: 327-5404-9 — Entretien ménager au bureau du district 27 à Plessisville, Comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission est: Service des Contrats, ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est, (20^e), Québec, Qué. G1R 4Y9.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700, boul. St-Cyrille est (20^e), Québec, Qué. G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi 10 avril 1979.

Le sous-ministre
Hugues Morissette

Front arabe pour sauver Ali Bhutto

ISLAMABAD (AFP) — Tous les ambassadeurs des pays arabes représentés au Pakistan se sont réunis dimanche pour préparer une démarche commune en faveur de l'ancien ministre Zulfikar Ali Bhutto, apprend-on de source généralement bien informée à Islamabad.

La démarche massive des pays arabes suit un appel en faveur de M. Bhutto présenté par la Communauté européenne le jour même de l'annonce par la Cour suprême du rejet de la "demande en révision" du verdict condamnant l'ex-chef du gouvernement à mort.

L'Arabie saoudite, la Libye, l'Égypte, l'Irak, la Syrie, la Jordanie, le Soudan, l'Algérie, la Somalie, le Koweït, les Émirats arabes unis, Oman, le Qatar et le Maroc notamment participent à cette démarche pour sauver M. Bhutto qui peut être exécuté à partir du 31 mars si le général Zia-Ul-Haq ne lui accorde par la grâce présidentielle.

D'autre part, la famille de M. Bhutto a annoncé que l'ancien premier ministre s'était vu prendre tous ses biens personnels dans sa cellule et qu'il était maintenant soumis au régime sévère des

condamnés à mort jusque avant leur exécution.

Ses médicaments, son nécessaire de toilette, ses papiers, son stylo et sa lampe ont notamment été retirés à M. Bhutto qui a passé la nuit de dimanche à lundi sur un matelas par terre, a raconté sa fille Benazir Bhutto à l'un des avocats.

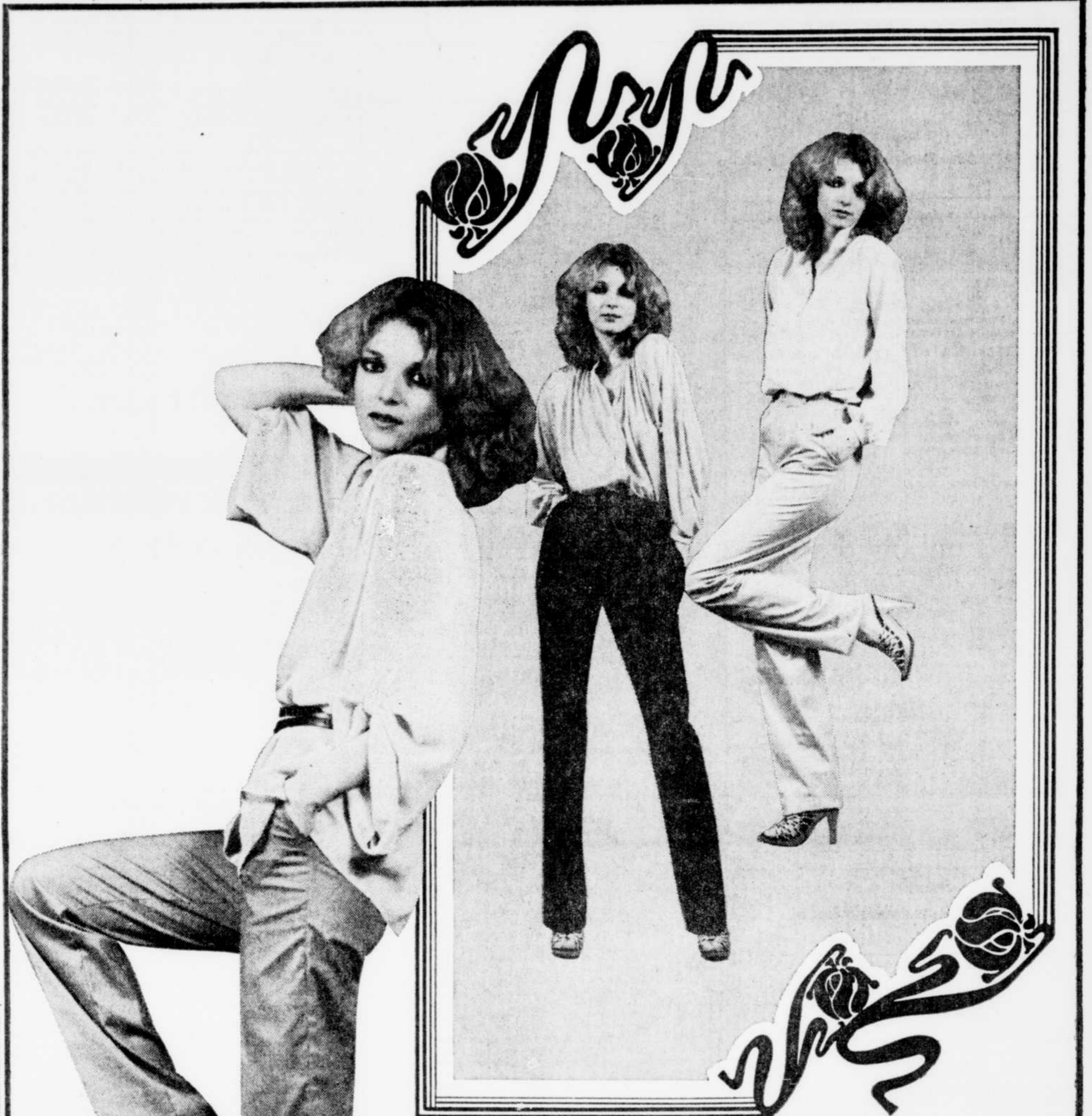
Il semble acquis que M. Bhutto a été officiellement informé de la fin de la procédure judiciaire et que le délai de sept jours pour un recours en grâce a commencé à courir le 25 mars. Mais aucun membre de la famille de M. Bhutto n'introduira de recours en grâce auprès du général Zia, a confirmé hier M. Muntaz Bhutto, cousin de l'ancien premier ministre, précisant qu'il s'agissait là d'un souhait express du condamné.

En revanche, les avocats multiplient les recours judiciaires devant les tribunaux dans l'espoir de faire reconnaître l'illégalité de la procédure et notamment celle de la désignation des présidents des deux cours qui ont jugé M. Bhutto. Au total sept recours ont été ou vont être déposés. La famille n'a pas encore obtenu cependant de sursis à exécution de la sentence l'envoyant à la potence.

VENTE ANNIVERSAIRE

Syndicat DE QUÉBEC
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Jusqu'à samedi le 31 mars.



30% DE RÉDUCTION

sur TOUS nos pantalons juniors!

Nous avons tout un choix de pantalons: à jambe droite ou régulière, avec plis ou fronces, de coupe régulière, etc. Offerts en plusieurs tissus, dans une vaste gamme de couleurs printanières. Tailles 5 à 13. Rég. 23.00 à 40.00

Lot de blouses juniors

Assortiment de blouses à manches longues, de différents modèles, dans une variété de tissus. Dans des tons de blanc, beige, noir, rose, bleu, etc. Tailles 5 à 13 ou P.M.G. Rég. 30.00 à 38.00

15.⁹⁷

Spécial

Vêtements juniors, 3e étage, Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys.

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie - Développement Belisle, section 1 de la Phase 11 (Dossier 204-25).

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formules de soumissions au bureau des ingénieurs-conseils de la ville, HALLISSEY & ASSELIN, 285, chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 1T5, moyennant un dépôt de \$50 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission et, dans l'un ou l'autre cas, des lettres d'intention prévues au cahier des charges.

Les soumissions seront reçues par le soussigné à l'hôtel de ville, 577, avenue Royale, jusqu'à seize heures trente minutes (16h.30), heure locale, le lundi 9 avril 1979.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de seize heures trente minutes (16h.30), dans la salle du conseil.

Le conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, c.m.a.

Beauport, ce 21 mars 1979.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ

647-3266

STENODACTYLO BILINGUE

5 ans d'expérience, pour bureau d'ingénieurs-conseils à Ste-Foy.
658-8381

QUALIFICATEUR

Entrepreneur désire qualifier jeune électricien au compagnie déjà existante.
658-3685

SECRETAIRE JURIDIQUE

Avec expérience dans un bureau d'avocat, en comptabilité, collection et direction, bonne dactylographie, discrétion et initiative.

Me Pierre Valin
Poulin et Valin
2835, Chemin Gomin, #203
(près du Fiacre) Ste-Foy
653-2743

STENODACTYLO

Compagnie d'envergure internationale demande sténodactylo bilingue expérimentée.

La personne recherchée sera mature et capable d'assumer une grande variété de tâches et de responsabilités avec un minimum de supervision.

Salaires selon qualifications. Avantages sociaux tels que: congé maladie, assurance groupe, fonds de pension.

Communiquer avec Mme Lise Godin.

L'OCCIDENTAL COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
1172, Chemin St-Louis,
Sillery, Qué. G1S 1E3 Tél: 688-1338

AVOCATS

Important bureau d'avocats du centre-ville recherche 2 avocats admis au Barreau du Québec depuis 3 à 4 ans. Curriculum vitae requis. Confidentialité assurée. Ecrire à:

Dépt 9402 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J8

LIMEUR AVEC EXPERIENCE

Dans une scierie pour aiguiser scies à rubans, double et simple coupe, couteau d'écorceur, couteau de déchiqueteuse et similaires.

Rémunération \$10,000 et plus à discuter selon expérience. Faire parvenir antécédents à:

Casa postale 778
Victoriaville, Qué. G6P 7W7

VENTE ANNIVERSAIRE

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Jusqu'à samedi le 31 mars



Chandail sport

Chandail à encolure ronde ou en 'V', à manches courtes. Offert en blanc, noir, rouge, rouille, beige, marine, jaune, vert ou brun, dans un tissu 50% coton et 50% polyester. Tailles P.M.G. Rég. 4.50

Spécial

3.²⁷



Sac classique

Sac avec 2 poignées de plastique, une courroie longue détachable, 2 compartiments et une pochette à l'intérieur. En multicolores, sur fond beige et chamois. Fait de matière synthétique Classico. Rég. 27.00

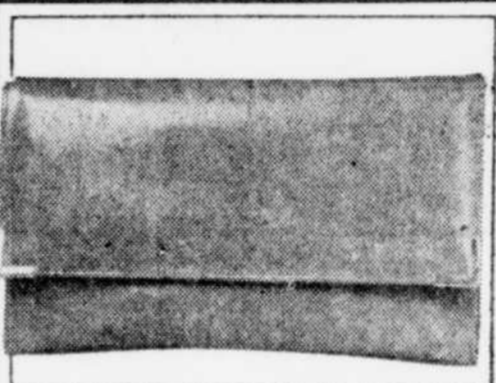
Spécial 18.⁹⁷



Sac tout-aller

Sac de canevas avec poignée de plastique et fermeture éclair. Offert en noir, marine, rouge, naturel ou sable. Rég. 17.00

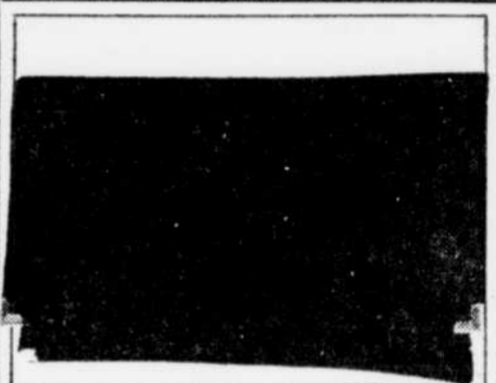
Spécial 11.⁹⁷



Sous-bras

Sous-bras avec rabat à bouton pression et une pochette à fermeture éclair à l'intérieur. Offert en noir, marine, blanc, chamois, beige, noir luisant. Fait de matière synthétique Classico. Rég. 16.00

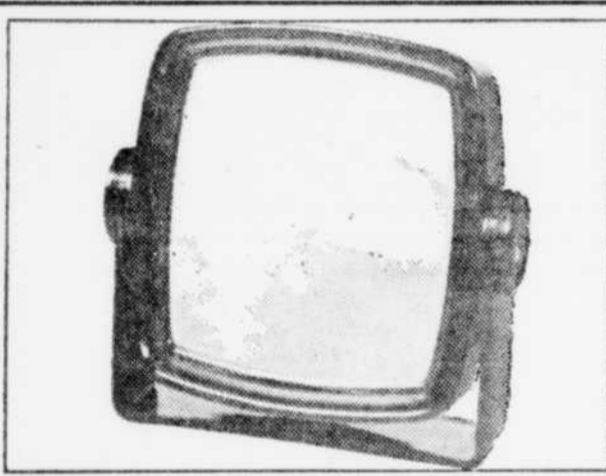
Spécial 12.⁴⁷



Sous-bras

Sous-bras avec rabat à bouton pression, une pochette à l'intérieur et une courroie longue détachable. Offert en noir, marine, rouge ou naturel. Fait de canevas. Rég. 13.00

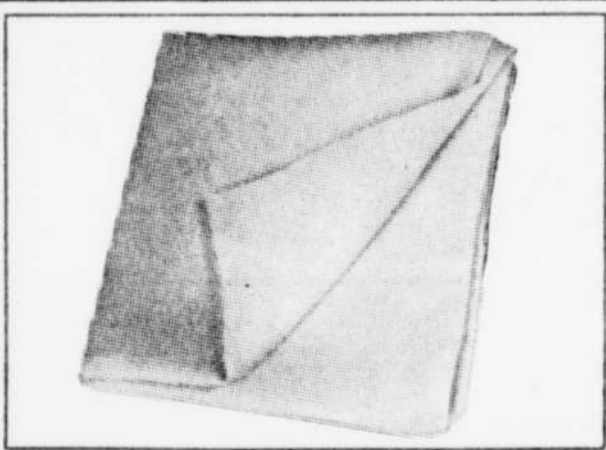
Spécial 8.⁹⁷



Miroir à 2 faces

Miroir sur pied, à 2 faces: normale et grossissante.

Spécial 3.⁷⁹



Carré de chiffon

Carré importé d'Italie, fait de 100% polyester offert en or, turquoise, rose, orange, bleu, rouge, beige, vert, blanc, noir ou marine. Rég. 5.00

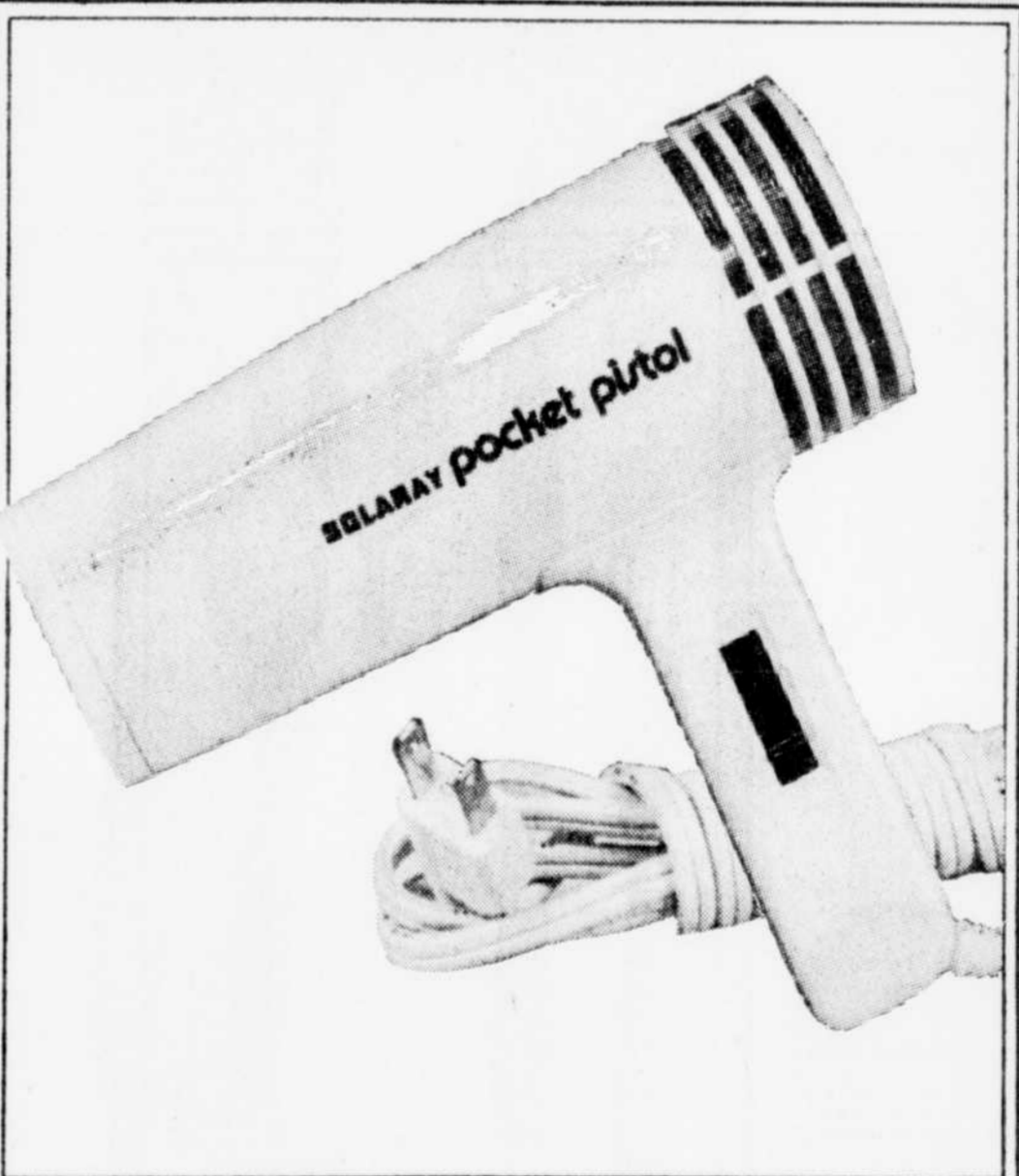
Spécial 3.⁴⁷



Savons glycérine/miel

Paquet de 3 savons à la glycérine et au miel.

Spécial 1.⁷⁵



Séchoir "Solary"

Séchoir pistolet de poche, de 1200 watts.

Spécial 21.⁹⁹

Crise belge dénouée

par Bruno FRANCESCHI

BRUXELLES (AFP) — L'accord intervenu hier à Bruxelles entre cinq des six partis de l'ancienne coalition gouvernementale "est un compromis entre ce que les uns considéraient comme indispensable et les autres comme possible", a déclaré M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre belge démissionnaire.

Cette formule permettra aux cinq partis (les sociaux-chrétiens et les socialistes flamands et francophones et le Parti linguistique bruxellois "le Front démocratique des francophones") de commencer dès aujourd'hui à mettre sur pied un programme de gouvernement. Celui-ci tiendra compte à la fois des exigences des partis flamands voulant un examen rapide des problèmes socio-économiques, et des demandes pressantes des francophones de traiter en priorité des questions communautaires.

Le Parlement élu le 17 décembre 1978, après la démission, de M. Léo Tindemans — alors premier ministre — pourra siéger pour la première fois. Il sera chargé de trouver des solutions aux problèmes communautaires devant faire passer la Belgique d'un Etat quasi centralisé à un Etat fédéré en trois régions (Flandres, Wallonie et Bruxelles), en fonction des grandes lignes de force dégagées entre les partis après 100 jours de négociations.

La révision du statut à donner à Bruxelles dans une Belgique fédérée a été la pierre d'achoppement entre les deux communautés du pays. M. Vanden Boeynants devait, selon la constitution, obtenir une majorité des deux tiers au rlement et une majorité simple dans les trois régions.

L'accord intervenu hier soir répond à ces conditions.

M. Vanden Boeynants a rappelé la semaine dernière qu'il ne serait pas candidat au poste de premier ministre. Ce poste, avait-il précisé, devrait être confié à M. Wilfried Martens, président du Parti social-chrétien flamand, proposition qui a déjà reçu un écho favorable au sein de toutes les parties signataires de l'accord.

Néanmoins, estiment les observateurs, la présentation officielle de la nouvelle équipe ministérielle n'interviendra pas avant quelques jours. M. Vanden Boeynants devant encore négocier dans le détail le programme économique et social du futur gouvernement.

Hier soir, M. Vanden Boeynants s'est déclaré "soulagé" parce que, a-t-il dit, "je crois que nous venons d'éviter une crise particulièrement grave et dont je suis persuadé que le pays ne se serait pas relevé sans dommages".

Trois journaux iraniens condamnés

TEHERAN (d'après AP) — L'épuration se poursuit dans l'administration de l'ancien régime et 59 membres de la police secrète du chah ont encore été arrêtés. Le ministre des Affaires étrangères a annoncé, de son côté, que 241 personnes, dont 36 ambassadeurs, ont été limogés.

Deux quotidiens de langue anglaise et un journal de langue française publiés à Téhéran vont par ailleurs cesser de paraître. Le "Tehran Journal", le "Kayhan International" et le "Journal de Téhéran" publieront leur dernier numéro aujourd'hui. Les éditeurs ont justifié la décision de fermeture par la baisse du tirage ainsi que par des difficultés d'impression.

Ces journaux étaient surtout lus par les résidents étrangers, qui ont pour la plupart fui le pays depuis le début de la révolution.

VENTE ANNIVERSAIRE



Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Le Creuset

Pour la troisième année consécutive, le Creuset et le Syndicat sont heureux de vous offrir leur spécial annuel "LE CREUSET", à un escompte de 21% à 27%. Le plus grand choix à Québec!

Une pleine remorque contenant plus de \$100,000 de fonte émaillée de couleur rouge flamme, brun, jaune et brique (Sienna, dans la Mama) est arrivée au Syndicat, dans toutes les grandeurs.

21% À 27% D'ESCOMPTE

Jusqu'à samedi le 31 mars



No 2008-24 9 1/2 po.
Poêlon sans couvercle, avec manche de bois. Rouge, jaune ou brun. Rég. 30.99.

Spécial 24⁴⁸



No 0011-40 15 3/4 po. x 10 1/4 po.
Plat rectangulaire, idéal pour lasagne. Rouge, jaune ou brun. Rég. 48.99.

Spécial 38⁷⁰



No 2521-23 "Mama" 2 1/2 pintes
Cocotte ronde avec couvercle. Jaune, brune ou brique (Sienna). Rég. 50.99.

Spécial 38⁷⁵



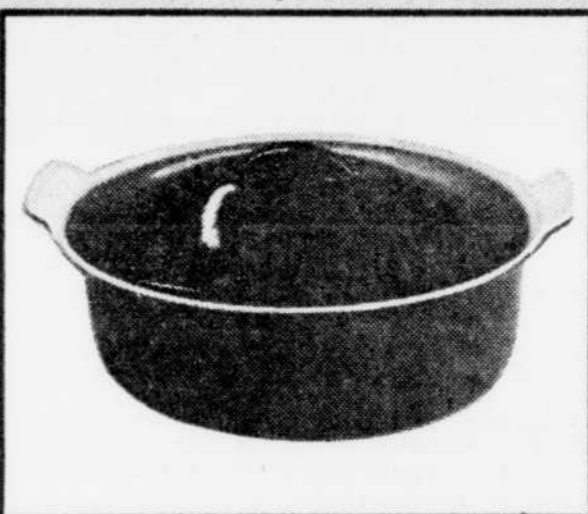
No 2525-20 "Mama" 3 pintes
Casserole avec couvercle et manche de bois. Jaune, brune ou brique (Sienna). Rég. 48.99.

Spécial 37²³



No 2502-G31 5 1/2 pintes
Cocotte ovale avec couvercle. Rouge, jaune ou brune. Rég. 76.99.

Spécial 56²⁰



No 2506-22 1 1/2 pinte
Terrine avec couvercle. Rouge, jaune ou brune. Rég. 31.99.

Spécial 25²⁷

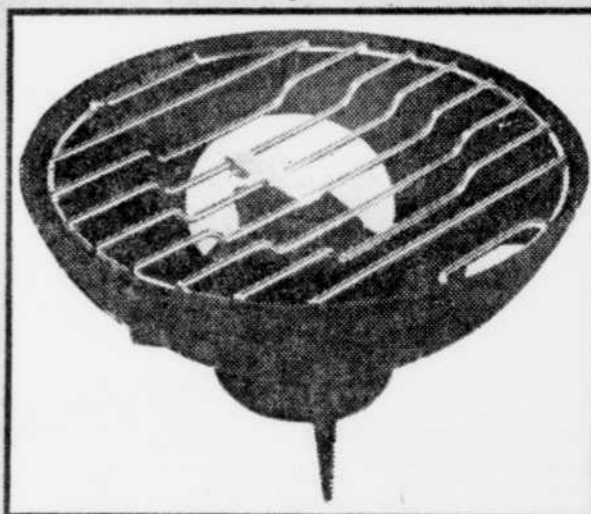
No 2506-26 2 pintes
Terrine avec couvercle. Rouge, jaune ou brune. Rég. 42.99.

Spécial 33⁹⁶



No 6472
Ensemble à fondue bourguignonne. Couleur orange seulement. Rég. 67.99.

Spécial 51⁶⁷



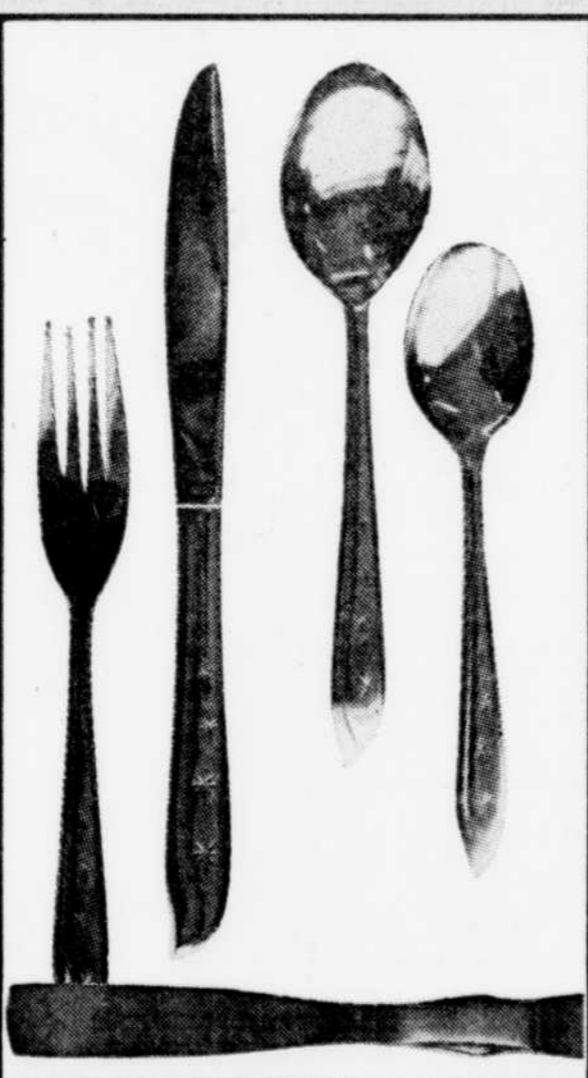
No 6501
Réchaud seul. Rég. 44.99.

Spécial 34¹⁹



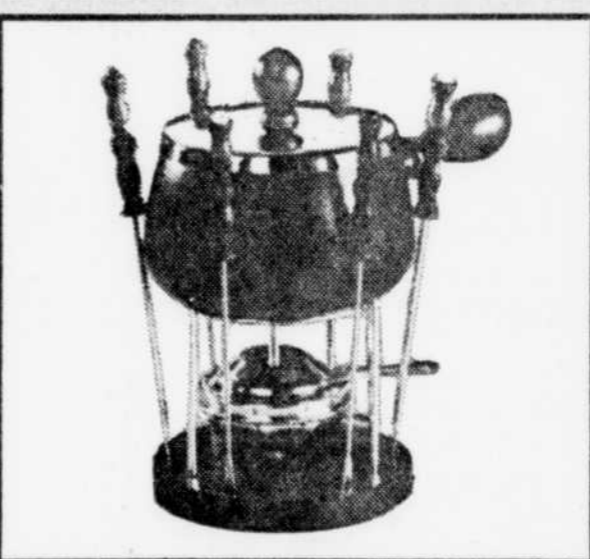
Ensemble à dîner 20 pcs - 4 pers.
Ensemble à dîner en terre cuite allant au four et au lave-vaisselle. Choix de 4 modèles: Jolla (motif jaune), Carmel (motif brun/beige) Spice White (brun/blanc) et Montrie (beige avec bordure canelle). Comprend: 4 assiettes à dîner, 4 assiettes à pain, 4 bols à soupe, 4 tasses et 4 soucoupes. Rég. 39.99.

Spécial 29⁸⁷



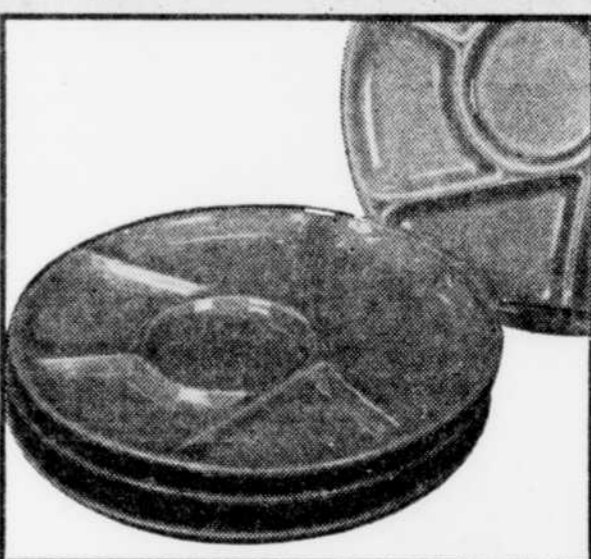
Coutellerie 24 pcs - 6 pers.
Coutellerie en acier inoxydable, comprenant: 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillères à soupe, 6 cuillères à thé. Rég. 15.99.

Spécial 11⁸⁷



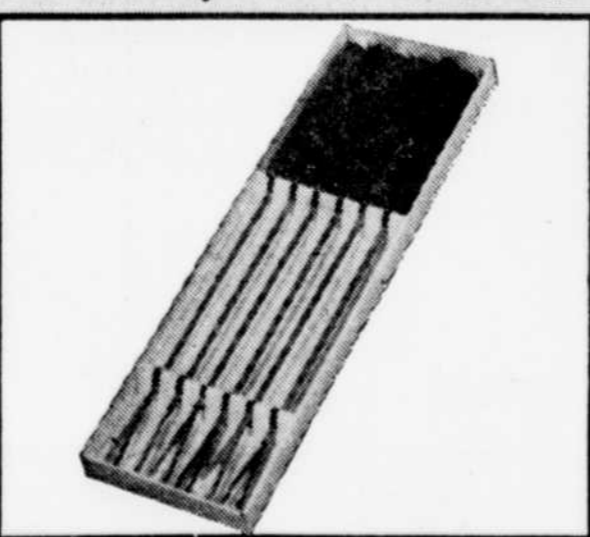
Ensemble à fondue
Fondue en acier émaillé, dans un choix de 2 couleurs dans des tons de rouge et orange. Rég. 29.99.

Spécial 19⁸⁷



Assiette à fondue
Assiette à fondue en céramique, miel et brune. Rég. 3.29.

Spécial 2⁹⁷



Fourchettes à fondue
Boîte de 6 fourchettes. Rég. 2.99.

Spécial 2³⁷



Essoreuse à salade
Tout nouveau: essoreuse à salade, indispensable à la bonne cuisinière. Choix de 3 couleurs: jaune, brun ou orange.

Spécial 8⁸⁷